

MÉDICAMENTS VENDUS DE FAÇON INFORMELLE
**L'ORDRE DES PHARMACIENS
TIRE LA SONNETTE
D'ALARME**

Page 3

EXAMENS SCOLAIRES NATIONAUX
POUR LA SESSION 2016
**LE GOUVERNEMENT
APPROUVE LES DATES**

Page 3



ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2705 | Jeudi 11 février 2016 • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, LIGUE 1 MOBILIS
**LE LEADER ET SON
DAUPHIN EN QUÊTE
DE RACHAT**

Page 17



SAADANI - OUYAHIA

UNE GUÉGUERRE SANS FIN ?

Page 3



SECOURS TELLURIQUE
À HAMMAM-MELOUANE

**AUCUN
DÉGÂT
SIGNALÉ**

Page 24

SÉCURITÉ NATIONALE

**UN TERRORISTE
NEUTRALISÉ
À BOUIRA**

Page 3





11,4
millions de personnes
ont transité par les
frontières terrestres,
maritimes et aériennes
algériennes durant
l'année 2015.

42
entreprises retenues
pour la réalisation de
plusieurs lots de
raccordement en gaz
naturel à Médéa.

149
habitations précaires du
quartier Harratène, à
l'est de la ville de Jijel
éradiquées à ce jour.

"La Baguette du monde" s'invite à Alger

Le groupe Bourenane a ouvert la première unité de production de "la Baguette du monde" au quartier du Sacré-Cœur à Alger. La Baguette du monde est une gamme de sandwiches, préparés à base de viande ou de poulet avec des légumes, snacking ou viennoiseries, dans la plus pure tradition parisienne associée à des ingrédients bio d'origine locale, autrement dit une féconde identité intra-méditerranéenne. Inaugurée jeudi 4 février 2016, par Hakim Bettatache et Abdelkader Ben Messaoud, respectivement président de l'APC d'Alger-Centre et wali délégué d'Alger-Centre. L'unité de production la Baguette du monde du Groupe Bourenane témoigne d'un savoir-faire renommé à l'international. Louable initiative, d'autant que la Baguette du monde a déjà créé une trentaine d'emplois techniques, ce que n'ont pas manqué de souligner les responsables, exprimant ainsi leur satisfaction et souhaitant qu'une "telle réalisation puisse servir de modèle à d'autres jeunes". Christophe Debersee, expert en boulangerie-pâtisserie, auteur de plusieurs ouvrages professionnels, "champion du monde"



dans ce métier et collaborateur de la Baguette du monde nous précisera que les produits fabriqués "sont à 100 % bio et d'origine locale, autant les fruits, les céréales que les légumes utilisés". En outre, il affirmera que le sel est réduit de 30 % et le sucre de 20 %, ce qui atteint un niveau diététiquement acceptable correspondant à la nouvelle tendance de consommation d'une clientèle algérienne à l'écoute de sa santé.

Création prochaine d'un technopôle à Bordj-Bou-Arréridj



Un technopôle à même de renforcer les liens entre l'industrie, la recherche et le développement dans le domaine des TIC sera créé à Bordj-Bou-Arréridj. Le ministre a indiqué, lors d'une visite de travail en compagnie des ministres de l'Industrie et des mines et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdeslam Bouchouareb et Tahar Hadjar, que le choix s'est porté sur cette ville car elle dispose d'un site parfaitement adapté au projet, au cœur d'une zone industrielle riche en entreprises activant dans le domaine des TIC, en sus de bénéficier d'une annexe sur le campus universitaire Bachir-El-Ibrahimi. La création de ce pôle "révèle l'importance accordée par l'État algérien pour promouvoir le secteur des TIC", ajoutant que ce technopôle constituera un "plus" pour le tissu économique et industriel, notamment dans le domaine de l'industrie électronique. Le projet vise également à faire admettre la nécessité d'impulser la recherche scientifique au sein des entreprises économiques et, partant, permettre aux chercheurs de concrétiser le fruit de leurs recherches.

L'arbitre Djamel Bergheul retenu pour Rio

La Fédération internationale de volley-ball (FIVB) a retenu l'arbitre international algérien Djamel Bergheul pour le tournoi de beach-volley des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro-2016, prévu du 6 au 18 août, a annoncé lundi la FIVB. Outre Bergheul, l'instance internationale a retenu quinze autres arbitres des cinq confédérations. En revanche, aucun arbitre algérien n'est retenu pour le tournoi olympique de volley-ball qui se déroulera du 6 au 21 août 2016 au stade Maracanazinho, selon la même source. Le continent africain sera représenté par deux arbitres, le Tunisien Taoufik Boudaya et l'Égyptien Nasr Shaaban. Au total, la FIVB a sélectionné trente-six arbitres : seize dont deux dames pour le tournoi de beach-volley et vingt pour le tournoi de volley-ball.



D
I
X
I
T

Anne Hidalgo

"Il y a un point sur lequel l'expérience d'Alger nous intéresse beaucoup, c'est la façon dont Alger et l'Algérie ont surmonté la décennie noire du terrorisme, avec beaucoup de courage et de détermination. L'Algérie a eu une résistance très forte face au terrorisme, organisée à partir d'ailleurs de l'école, des lieux d'éducation et de culture. Nous sommes, nous-mêmes, confrontés au terrorisme, à cette menace réelle."

Il déverse un container de déchets dans le jardin de son client mauvais payeur

Emiel Appermont a taillé et élagué le jardin d'un client à Bilzen, en Belgique. Mais ce dernier n'a jamais payé la facture de 350 euros, et ce malgré les multiples relances. Furieux, Emiel Appermont s'est rendu chez le mauvais payeur et a déversé 20 mètres cubes de déchets verts dans son terrain. "Je n'ai pas encore vu la couleur d'un euro! Il a toujours une bonne excuse et promet de payer. Je n'ai déversé chez lui que ce que j'ai élagué dans son jardin. S'il me paie, je viendrai tout nettoyer immédiatement! Mais je n'espère même plus récupérer cet argent un jour" a indiqué la victime. "Cet homme a déjà escroqué des gens pour plusieurs centaines de milliers d'euros ici à Bilzen! Et il continue encore et encore" a-t-il rajouté. En effet, son client a déjà été condamné à deux ans de prison pour des faits de même nature.

Très pauvre, elle hérite de 600.000 euros mais préfère tout donner

Marija Zlatic, 86 ans, vit dans des conditions très précaires, près de Boljevac en Serbie. Elle touche une retraite misérable de 65 euros par mois. L'octogénaire a récemment hérité de la somme de 600.000 euros. Mais elle préfère continuer sa vie modeste dans sa maison délabrée et donner l'argent à d'autres. Notamment à ceux qui l'aident tous les jours depuis plusieurs années. Ces personnes, qui habitent dans un village à deux heures de marche de la maisonnette de Marija, lui apportent régulièrement des vivres et du bois pour se chauffer. "Je n'ai pas besoin d'argent, alors je l'ai donné. Eux, ils en ont besoin. Ma retraite me suffit largement", assure Marija. La vieille dame a en fait hérité après la mort de son mari, qui vivait lui en Australie. Marija avait quitté son village pour le suivre en 1956, mais elle était rentrée moins de deux ans plus tard pour s'occuper de sa mère malade et n'était plus jamais repartie.

Trop ivre pour conduire, il laisse sa fille de 12 ans prendre le... volant

Les gendarmes de la brigade d'Ampuis, dans le Rhône, ont été intrigués par une voiture qui roulait sans ses phares samedi après-midi à Saint-Romain-en-Gal. Ils ont donc contrôlé le véhicule et se sont rendus compte que c'était une fillette, âgée de 12 et demi, qui était au volant. Son père, ivre, était sur le siège passager. Son frère était tranquillement assis à l'arrière avec un copain. Le papa, qui n'était plus titulaire du permis de conduire, a été placé en garde à vue et comparaitra devant le tribunal correctionnel de Lyon en octobre prochain pour "mise en danger de la vie d'autrui" et "conduite en état d'ivresse" et "conduite sans permis".

SAADANI - OUYAHIA

Une guéguerre sans fin ?

Chose promise, chose due. Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, n'a pas attendu longtemps pour porter, de nouveau, l'estocade à Ahmed Ouyahia, le secrétaire général par intérim du RND.

PAR KAMAL HAMED

En effet quarante-huit heures après l'adoption par les deux Chambres du Parlement du projet de loi portant révision constitutionnelle, Amar Saadani s'est attaqué à Ahmed Ouyahia. "A la faveur de l'adoption de la Constitution, Ouyahia ne mérite pas d'être Premier ministre" a en effet indiqué Saadani.

Saadani, qui a accordé un bref entretien au site d'information *Sabk Press* a aussi précisé que "de mon point de vue l'adoption de la Constitution signifie l'entrée dans une nouvelle étape et cela nécessite une nouvelle pensée, de nouvelles personnalités qui dirigeront cette étape pour réaliser les objectifs attendus par le peuple algérien et appliquer les dispositions de la Constitution". Le chef de file du vieux parti est on ne peut plus clair car, pour lui, le premier responsable du RND et néanmoins ministre d'État, directeur de cabinet de la présidence de la République, qui a occupé à deux reprises et durant de longues années le poste de chef de gouvernement et de Premier ministre, n'est pas l'homme de la nouvelle situation. En somme, autres temps, autres mœurs.



Ahmed Ouyahia.



Amar Saadani.

Cette déclaration de Saadani est loin d'être fortuite et anodine. Elle intervient au moment où il est question d'un remaniement ministériel ou gouvernemental et surtout l'éventualité de la nomination, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'Ahmed Ouyahia au poste de Premier ministre.

Saadani veut, en quelque sorte, barrer la route à Ahmed Ouyahia puisque selon lui le poste de Premier ministre devrait revenir à une personnalité du FLN. A plus forte raison que son parti est majoritaire dans toutes les assemblées élues et notamment les deux Chambres du Parlement. Dans la Constitution amendée il est clairement stipulé, dans l'alinéa 5 de l'article 77 que le président de la République "nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée et met fin à ses

fonctions". Pour Saadani donc, il est tout à fait logique que le Premier ministre soit issu du FLN. Mais cela ne veut point dire que le président de la République est contraint de nommer un membre du FLN puisqu'il a toute latitude de choisir la personnalité qu'il veut et ce n'est certainement pas Saadani qui va lui dicter ce choix.

C'est peut-être aussi pour cette raison aussi qu'Ahmed Ouyahia a indiqué, lors de la conférence de presse durant laquelle il a dévoilé le projet de loi en question, que le Président est libre dans son choix. Une remarque qui a fortement déplu au secrétaire général du FLN qui a aussitôt répliqué.

Saadani a alors, en effet, accusé Ahmed Ouyahia d'avoir parlé en tant que premier responsable du RND alors qu'il animait la

conférence de presse avec la casquette de directeur de cabinet de la présidence de la République. Entre les deux hommes en particulier et les deux partis en général la "guerre froide" n'a jamais cessé comme l'attestent si bien les polémiques qui apparaissent de temps à autres.

Il en est ainsi de la polémique relative à l'article 51 de la Constitution amendée qui interdit l'accès à certaines hautes responsabilités et fonctions politiques aux binationaux.

Ouyahia a défendu farouchement cette disposition alors que Saadani l'a considérée comme anticonstitutionnelle. On peut aussi évoquer la polémique née suite aux résultats des élections sénatoriales où chaque parti clamait victoire.

C'est dire que les deux hommes ne s'apprécient guère et cela ne risque pas de changer de sitôt. Il faut donc s'attendre à de nouvelles passes d'armes à l'avenir.

K. H.

SÉCURITÉ NATIONALE

Un terroriste neutralisé à Bouira

Un terroriste a été neutralisé mardi après-midi à Bouira par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré, lors d'une opération de fouille et de recherche qui est toujours en cours, un fusil mitrailleur de type RPK et une quantité de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{re} Région militaire) a neutralisé cet après-midi du 9 février 2016, 1 terroriste, suite à une opération de fouille et de recherche menée près de la localité de Kaf Lehssane, commune de Souk Lakhmis", précise la même source.

L'opération est toujours en cours, s'est soldée par la récupération d'un fusil mitrailleur de type RPK, 2 chargeurs de munitions, 110 balles et 1 téléphone portable", ajoute le communiqué.

EN POSSESSION D'UNE KALACHNIKOV ET D'UNE QUANTITÉ DE MUNITIONS Huit contrebandiers arrêtés à Bordj-Badji-Mokhtar

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj-Badji-Mokhtar et d'In-Guezam/6^e Région militaire ont intercepté, le 9 février 2016, 8 contrebandiers en leur possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, 13 immigrants clandestins, 1 camion, 3 véhicules tout-terrain, 3 motos, 3 détecteurs de métaux, 8 tonnes d'articles de quincailleries, 2,21 tonnes de denrées alimentaires, 1.030 litres de carburant et des téléphones portables. Deux détachements relevant des secteurs opérationnels d'Ouargla et d'El Oued ont intercepté 9 criminels et saisi un fusil de chasse, des armes blanches, une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain, 2.200 litres de carburant et des téléphones portables.

A Oum El-Bouaghi, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 2 criminels à bord d'un véhicule touristique en leur possession un fusil à pompe. D'autre part et au niveau de la 2^e Région militaire, des éléments des gardes-frontières ont déjoué, à Tiemcen une tentative de contrebande de 2.160 litres de carburant. Aussi, 18 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés. R. N.

R. N.

MÉDICAMENTS VENDUS DE FAÇON INFORMELLE

L'Ordre des pharmaciens tire la sonnette d'alarme

PAR INES AMROUDE

Des produits pharmaceutiques, "illégalement importés", sont vendus sans vignette par certaines pharmacies, a indiqué hier à Alger, M. Lotfi Benbahmed, président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens, rappelant que les sanctions "sévères" sont prévues par la réglementation pour les auteurs de ce genre d'infractions.

Des produits pharmaceutiques "sont illégalement importés par des réseaux et sont distribués dans des pharmacies à travers le territoire", a déclaré M. Benbahmed à la Radio nationale, estimant que "c'est très grave" d'en arriver à ce stade dans les pratiques frauduleuses qui "menacent la santé publique".

Des inspections "commencent à être diligentées sur le terrain pour faire le constat des infractions et des sanctions très lourdes seront prises à l'égard des contrevenants", a-t-il souligné, rappelant que la législation en vigueur prévoit des sanctions allant de 2 à 5 ans de prison et des amendes oscillant de 5 à 10 millions de dinars.

Le responsable, qui a relevé qu'une quinzaine à une vingtaine de médicaments, qui peuvent être contrefaits, sont importés de manière frauduleuse, a invité les citoyens à "signaler tout médicament ne portant pas une vignette".

Le même responsable a relevé aussi la "prolifération" des herboristes qui se sont transformés, a-t-il ajouté, en "véritables

officines de pharmacie pour vendre des produits dangereux pour la santé publique".

Ces herboristes créent des formules de médicaments "qui peuvent s'avérer dangereuses" pour la santé des patients, a-t-il indiqué, appelant à mettre fin à l'anarchie de cette activité.

S'agissant de la production nationale du médicament, il a déclaré que celle-ci couvre 45 % des besoins, plaidant, dans ce sens, pour "un véritable plan national du médicament conçu dans une logique d'intersectorialité", tout en se félicitant de la baisse de la facture d'importation du médicament.

I.A.

EXAMENS SCOLAIRES NATIONAUX POUR LA SESSION 2016

Le gouvernement approuve les dates

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier dans un communiqué que le gouvernement a approuvé les dates proposées par la commission mixte (ministère et partenaires sociaux) pour la tenue des examens scolaires nationaux.

"Le ministère de l'Éducation nationale annonce que le gouvernement a approuvé les dates des examens scolaires nationaux pour la session 2016 suivant le calendrier proposé par la commission mixte", est-il indiqué dans le communiqué. Ainsi la date de l'examen de fin de

cycle primaire est fixée pour le dimanche 22 mai et celle du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 24 au 26 mai, précise la même source ajoutant que les épreuves du baccalauréat auront lieu entre le 29 mai et le 2 juin 2016.

R. N.

CLASSEMENT WEBOMETRICS DE JANVIER 2016

Les établissements algériens en "bonne position"

Les établissements algériens de formation supérieure se maintiennent en "bonne position" dans le classement Webometrics de janvier 2016, a indiqué hier la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

PAR ROSA CHAOUÏ

La publication du "classement Webometrics de janvier 2016 pour les universités et centres de recherche confirme le saut qualitatif et ô combien encourageant des institutions algériennes qui se maintiennent en bonne position", précise la même source.

La direction relève que "diverses stratégies sont adoptées par les chefs d'établissements afin d'assurer une meilleure visibilité de leur potentiel scientifique et pédagogique".

Elle estime que "cette prise de conscience progressive est partagée par les responsables de acultés, des laboratoires de recherche et des bibliothèques universi-

taires qui s'impliquent davantage dans le développement de contenus et dans la diffusion d'informations diverses à destination de la communauté des enseignants et des chercheurs". Sur quelque 25.000 institutions d'enseignement supérieur recensées à travers le monde, l'Algérie place deux universités dans le top 2.000 mondial (université Djilali-Liabes et l'USTHB) et trois EPST (Cerist, CDER, CRSTRA) dans le top 1.000 des centres de recherche sur 7.500 structures classées. Sur le top 20 des universités maghrébines, l'Algérie place 12 institutions, le Maroc 6 et la Tunisie 2 établissements, alors que sur le Top100 des universités du monde arabe, dominé par l'Arabie saoudite, l'Algérie place 16 institutions.

"En Algérie, si les habitués du classement se maintiennent, il est quand même inquiétant de voir l'absence de grandes universités qui sont reléguées aux dernières positions", note la même source.

Rappelant avoir mentionné dans les rapports précédents que l'ambition était de classer au moins trois universités algériennes dans le top 500 à l'horizon 2020, la même direction conclut à la nécessité d'aller, dès à présent, vers "une politique et une stratégie élitistes". La même source relève, à cet effet, que "le monde de l'enseignement supérieur est en proie à des changements rapides où chacun perçoit la

nécessité d'une nouvelle vision qui devrait être centrée sur l'innovation pédagogique, la gouvernance et le renforcement des TIC".

Elle estime, dans ce sens, qu'"un des moyens de faire progresser la qualité de l'enseignement supérieur est de passer par le classement les établissements d'enseignement supérieur et la publication à travers les médias des résultats pour créer une forte compétitivité".

S'agissant du classement maghrébin, c'est l'université de Sidi Bel-Abbès qui prend le leadership. La 2^e place revient à l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) et celle de Constantine 1 arrive en 3^e position.

Les 15 premières universités dans le Maghreb sont également dans les 4000 premières au niveau mondial.

Le classement se base sur 4 paramètres qui sont la présence, l'impact, l'ouverture et l'excellence. Le paramètre de présence tient compte du nombre de pages récupérées par 4 moteurs (Google, Yahoo, Live Search et Exalead). Celui de l'impact s'intéresse aux nombres de liens extérieurs (backlinks) pour le site que l'on peut obtenir en interrogeant Yahoo Search, Live Search et Exalead. Le critère de l'ouverture se base sur les fichiers accessibles aux formats Adobe Acrobat (pdf), Adobe PostScript (ps), Microsoft Word (doc),

Microsoft Powerpoint (ppt).

Pour ce qui est du critère de l'excellence, il renvoie au nombre d'articles et des citations par domaine des articles publiés dans le site et référencés dans Google Scholar. Quant au classement du top 25 des Centres maghrébins de recherche, l'Algérie et la Tunisie placent 10 centres chacune devant le Maroc avec 5 institutions.

La première place est revenue au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique.

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) arrive en 3^e position derrière le Centre national pour la recherche (Maroc).

"Il faut mentionner que ces progrès ne doivent pas nous faire oublier que beaucoup d'efforts restent à faire si réellement nous devons maintenir notre ambition de figurer dans le top 500 à l'horizon 2020", note la DGRSDT dans sa conclusion.

Pour y arriver, une série de recommandations a été transmise aux établissements dans l'objectif de progresser dans le classement. "Encourager et soutenir les membres de l'institution à produire des contenus, convertir ses ressources en versions numériques, renforcer les liens internes et externes, ne plus penser localement", figurent parmi les recommandations transmises aux établissements.

R. C.

REDEVANCES AÉRONAUTIQUES

Un nouveau décret exécutif

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un nouveau décret exécutif fixe les redevances aéronautiques, destinées à financer le

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS MARITIMES DE LOISIRS Mise en place d'un dispositif réglementaire

Les services de la marine marchande se penchent actuellement sur l'élaboration d'un dispositif réglementaire pour encadrer toutes les activités maritimes de loisirs, a indiqué, hier à Oran, Abdelkrim Rezal, chargé d'études au ministère des Transports. Interrogé en marge d'une réunion de travail portant sur l'état d'avancement de la ligne maritime Oran-Aïn El Turck, M. Rezal a précisé qu'un groupe de travail, constitué des services de la marine marchande et des différents départements ministériels concernés, a entamé la mise en place d'un dispositif réglementaire à même d'encadrer les activités maritimes de loisirs tels que les bateaux-restaurants, les jet-ski, les balades en mer et la pêche créative. Il n'a, toutefois, pas donné de détails quant au lancement des premiers projets de ce type, précisant seulement que les projets-pilotes verront le jour dans les prochains mois, relevant qu'il s'agirait fort probablement des bateaux-restaurants. Les premiers projets seront lancés d'abord à Alger avant que l'expérience ne soit élargie aux autres wilayas du littoral, a-t-il dit. Plusieurs investisseurs ont déjà manifesté leur intérêt et leur volonté d'investir dans ce genre de projets touristiques, a affirmé M. Rezal ajoutant que ces investisseurs sont restés en attente en raison de l'absence d'un dispositif réglementaire.

R. N.

fonctionnement d'un aéroport, et les modalités de leur répartition a été publié au Journal officiel numéro 6. Ce texte modifie certaines dispositions du décret exécutif de mai 2001 lequel englobe une dizaine de redevances dont celles d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers, les redevances d'atterrissage des aéronefs, de leur stationnement, de leur parking et de survol des aéronefs. Ainsi, le nouveau décret a augmenté le montant de la redevance d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers fixé, désormais, à 500 DA (contre 172 DA précédemment), et ce, pour les passagers à destination d'un aéroport algérien au départ des aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Hassi

Messaoud, In Amenas, Ghardaïa, Tamanrasset, Djanet, Tlemcen et d'Annaba. Au départ des autres aéroports nationaux, la redevance est fixée à 400 DA (contre 172 DA auparavant).

Pour les passagers à destination d'un aéroport étranger, la redevance, qui avait un tarif unique de 345 DA, quel que soit l'aéroport national de départ, est fixée à 1.300 DA au départ de l'aéroport d'Alger et à 1.200 DA au départ des aéroports de Constantine, Oran, Hassi-Messaoud, Béjaïa, Ghardaïa, Tamanrasset, Djanet, Tlemcen, Annaba, Chlef et Sétif, alors que pour les autres aéroports, cette redevance est de 900 DA.

Les redevances d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers sont perçues au profit des entreprises de

gestion des services aéroportuaires (EGSA) auprès de l'entreprise nationale d'exploitation de services aériens Air Algérie, les compagnies étrangères de transport aérien et par tout exploitant d'aéronefs. Quant aux tarifs des redevances d'atterrissage des aéronefs, de leur stationnement, de leur parking et de survol des aéronefs, ils sont restés inchangés.

Le décret a modifié également la répartition des redevances de survol perçues par l'établissement national de navigation aérienne (ENNA) à son profit et à celui de l'Office national de la météorologie (ONM). Désormais, 82 % de cette redevance est destinée à l'ENNA (contre 88 % auparavant) et 18 % à l'ONM (contre 12 %).

C. A.

CELLULE DU RENSEIGNEMENT FINANCIER

125 dossiers transmis à la justice

PAR RANIA NAILI

La Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf) a transmis 125 affaires à la justice depuis son entrée en activité en 2005 jusqu'à ce jour, a annoncé hier cet organisme spécialisé.

Ces affaires se rapportent, pour la plupart, aux soupçons d'infractions à la législation des changes et au mouvement de capitaux vers ou de l'étranger notamment le transfert illicite de capitaux, précise cette cellule.

La grande majorité de ces dossiers provient des déclarations de soupçons adressées par les banques à la CTRF, tandis que le reste émane des Douanes et de la Banque d'Algérie, sachant que cette cellule, placée auprès du ministère des

Finances, n'est pas habilitée à procéder par auto-saisine.

Jusqu'à 2011, seulement trois (3) affaires de blanchiment avaient été transmises à la justice par la CTRF même si le nombre des déclarations de soupçons envoyées à cet organisme avait atteint 3.188 entre 2007 et 2011 avec un "pic" enregistré en 2010 lorsque la Banque d'Algérie a entamé une large opération de contrôle au niveau des banques et établissements financiers. Depuis, des mesures de vigilance et des procédures de contrôle édictées par la Banque d'Algérie ainsi que la sensibilisation des banques pour une transmission sélective des déclarations à la CTRF, excluant toutes les opérations sans lien avec le blanchiment, ont fait baisser le

nombre des déclarations de soupçon reçues par la cellule. Mais en 2015, la CTRF a vu le nombre des déclarations de soupçon envoyées par les banques augmenter à 1.290 déclarations contre 661 déclarations en 2014 et 582 en 2013. Cette augmentation du nombre des déclarations "ne signifie nullement que le nombre d'affaires de blanchiment d'argent a augmenté" en Algérie, tient à préciser la CTRF.

Elle s'explique par "le souci de certaines institutions financières de se conformer strictement à l'obligation de vigilance alors que certaines affaires signalées n'ont aucun lien avec le blanchiment d'argent", commente la cellule.

R. N.

DÉPENSES SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'éducation et la santé en tête

Les dépenses pour le développement de la ressource humaine ont été consacrées aux secteurs névralgiques, soit la santé et l'éducation. En termes de réalisations, 40 % des dépenses ont été utilisées pour de nouveaux projets.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'État a dépensé des milliards de dinars pour résorber le manque d'infrastructures dans les domaines estimés vitaux pour la nation. Ainsi, il y va du ressort de l'éducation et la santé pour lesquels les réalisations ont été importantes et qui arrivent en tête en termes de volume d'argent retenu pour l'amélioration et le renforcement de leurs infrastructures. Dans le détail, l'Éducation nationale a enregistré la réalisation de 5.000 infrastructures de base parmi lesquelles on peut noter la réalisation de 3.000 écoles primaires, 1.000 CEM et 850 lycées.

Tous ces projets sont aujourd'hui opérationnels sans compter la liste qui sera conduite prochainement pour compléter les chantiers dans la région du Sud. De même que l'enseignement supérieur a totalisé la création de 600.000 places pédagogiques jusqu'à fin 2015 avec la création de 400.000 lits pour les résidences universitaires et 44 nouveaux restaurants.

La santé n'est pas en reste puisque le dernier bilan permet de constater que 172 hôpitaux, 377 polycliniques spécialisées, 1.000 salles de soins et 17 écoles de formations dans le paramédical ont été réalisés en l'espace de 4 années. C'est dire que le gouvernement n'a pas reculé face à ces deux secteurs contrairement à ce que rapportent d'autres sources.



Les secteurs de Benghebr et Boudiaf ont tout misé sur le développement.

Le secteur de la solidarité a également bénéficié d'une dépense qui lui a permis de réaliser des chantiers qui étaient en attente, à savoir 70 centres spécialisés pour la prise en charge des handicapés et 40 autres destinés pour les personnes vulnérables et n'ayant pas de revenus. Malgré la crise qui a obligé le gouvernement à mettre en place des restrictions budgétaires dans pas mal de secteurs, les ressources ne vont pas se tarir pour ce qui est des transferts sociaux. Selon un état de lieux dressé par un comité d'expertise au niveau gouvernemental, la priorité actuelle de l'État est d'éviter le resserrement des budgets lorsqu'il s'agit de développement humain.

La scolarisation, réduction des décès à l'accouchement et l'analphabétisme

Le plan stratégique du gouvernement vise dans l'ensemble certains aspects dont il a la responsabilité de leur amélioration. En premier lieu, il s'agit de réduire le taux de mortalité post-natale qui a été de 22 % en 2014 mais en revanche ce taux a régressé de moitié depuis 25 ans.

Le plan prévoit dans ce cadre d'améliorer

le taux de natalité pendant l'accouchement à travers une prise en charge intégrale de tous les risques liés à la grossesse. L'indice de fécondité qui enregistre globalement près de 3.000 naissances par jour indique une hausse légère par rapport aux premières années 2000. A ce niveau, les dépenses pour les soins de santé dès l'accouchement ne seront pas revues à la baisse.

Toutefois, l'âge moyen pour l'accouchement continue sa baisse avec une moyenne retenue de 31,3 ans. Pour ce qui est de la scolarisation, il y a lieu de noter que globalement le taux atteint est de 98 %, ce qui renseigne que les 2 % restants sont dus à l'effet de phénomènes particuliers.

Les zones non enclavées n'ont pas d'établissements scolaires et l'inscription des enfants en âge de scolarité ne se fait pas correctement dans ces endroits. Mais il faut reconnaître que ce taux reste largement satisfaisant et que le plan futur vise à réduire la déperdition scolaire et le décrochage tels que le ministère de l'Éducation le prévoit. En ce qui concerne l'analphabétisme, il faut noter que son recul se fait constater d'année en année. Si le taux était de l'ordre de 22 % en 2008, les efforts inscrits par les

pouvoirs publics l'ont réduit à 15% alors que les projections l'annoncent à 12 % en 2018. Cela dit, cette population d'analphabètes n'est pas de l'ordre de millions comme ce fut le cas il y a des années.

Les classes pédagogiques d'alphabétisation seront généralisées cette année avec un espoir d'éradiquer ce fléau dans les années à venir.

F. A.

COMMERCE ILLICITE EN 2015 Réapparition de 200 marchés informels

200 marchés informels ont fait leur réapparition à travers le territoire national en 2015, dont la moitié à Alger et à Oran, alors que la réalisation des marchés autorisés marque le pas. Avec 65 marchés informels ressurgis, Alger arrive en tête du classement, suivie d'Oran, de Relizane, de Bouira et de Tébessa, précise un responsable de la direction générale de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce. En août 2012, le ministère de l'Intérieur, en collaboration avec celui du Commerce, avaient entamé une large opération de suppression de ces marchés à l'origine de manque à gagner fiscal considérable. Mais en raison des retards enregistrés dans la réalisation des structures prévues par le programme public arrêté pour mettre fin à ces marchés illicites, cette opération connaît un certain "ralentissement" qui risque de perdurer après le gel d'une centaine de projets de marchés couverts dont la réalisation n'a pas été entamée pour des raisons financières. Avant 2012, le développement du commerce informel s'était accéléré en raison du déficit enregistré dans les structures formelles dont le nombre était de 1.500 marchés. Pour la résorption du commerce informel, une enveloppe de 14 milliards DA a été mobilisée depuis le lancement de l'opération depuis plus de 3 années. Cette allocation, destinée à la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau des collectivités locales, a été répartie entre les services du ministère du Commerce à hauteur de dix milliards DA et ceux de l'Intérieur pour quatre milliards DA pour la réalisation de 291 marchés couverts et de 768 marchés de proximité et autres infrastructures. Parallèlement, les autorités publiques ont mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale. Ces mesures portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires pour favoriser la création des petites et moyennes entreprises et faciliter l'insertion des jeunes diplômés. Jusqu'à fin 2015, près de 73 % des marchés informels existants ont été éradiqués, soit un millier de marchés sur les 1.368 sites à l'échelle nationale. Durant 2015, au moins 127 marchés ont été éradiqués. En outre, sur les 48.500 intervenants dans ces marchés illicites, 20.490 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité autorisés.

R. N.

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une véritable tragédie nationale

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Elhocine Mazouz, a affirmé à Alger que le développement des méthodes de lutte contre l'insécurité routière exigeait la promotion de la stratégie nationale et l'échange d'expériences avec les pays ayant enregistré des avancées notables dans ce domaine.

"Le développement des méthodes de lutte contre l'insécurité routière exige la promotion de la stratégie nationale, notamment par un échange d'expériences avec les pays qui ont enregistré des avancées notables dans ce domaine", a affirmé M. Mazouz lors d'une conférence sur la sécurité routière, tenue en présence du délégué interministériel de la sécurité routière auprès du ministère de l'Intérieur français, Emmanuel Barbe et des représentants des départements ministériels et des corps de sécurité concernés par ce dossier.

"La violence routière en Algérie s'apparente à une véritable tragédie nationale qui, annuellement, se solde par une

moyenne de 4.000 morts et des dizaines de milliers de blessés", a souligné le même responsable, citant à ce titre "le bilan des accidents de l'année 2015 qui fait ressortir un nombre de 36.606 accidents, 4.610 morts et 55.994 blessés".

"Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales adopte une approche, en coordination avec les secteurs, les services et les partenaires concernés, afin d'atteindre dans les meilleurs délais possibles, les objectifs escomptés, car la protection de nos citoyens et de leurs biens est un devoir et une mission sensible, qui exige de chacun de nous, de l'effort, du dévouement et du sacrifice", a-t-il souligné.

Il a, dans ce sens, mis en avant "les efforts importants consentis par l'Algérie pour améliorer les conditions de sécurité routière, notamment dans les volets liés à l'aménagement routier, la signalisation, le contrôle technique automobile, et la révision des programmes de formation des conducteurs et des moniteurs autos écoles".

"D'autres projets ambitieux sont en cours de finalisation, à l'instar des fichiers nationaux des permis de conduire et des infractions aux règles de la circulation routière, lesquels permettront, très prochainement, d'entrevoir l'institution du permis à points", a ajouté M. Mazouz. Il a, cependant reconnu l'existence de "certaines difficultés et contraintes, nécessitant l'adoption d'un cadre plus cohérent et harmonieux afin d'atteindre une meilleure efficacité dans la lutte contre ce phénomène de violence routière".

M. Barbe a, de son côté, passé en revue l'expérience de la France en matière de sécurité et de prévention routière, qualifiant les accidents de la route de "phénomène universel", dont la première cause demeure "l'excès de vitesse".

Il a également fait part de la disposition de faire profiter l'Algérie de son expérience en matière de prévention routière.

M. Barbe effectuera une visite en Algérie, à l'invitation du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

L. B.

POUR SAUVER DES PERSONNES MALADES

La solidarité de mise

La solidarité est une vertu hautement cultivée en Kabylie depuis la nuit des temps. L'une des valeurs ancestrales, mise aux oubliettes par les bouleversements sociaux que vit le monde, et qui a touché inévitablement notre pays.

PAR IDIR AMMOUR

Ces derniers temps, la solidarité a repris du poil de la bête chez les habitants. Tout est prétexte à la solidarité entre les individus, surtout, en l'absence des autorités, pour faire face aux multiples problèmes rencontrés dans leur quotidien. Outre les travaux d'entretien dans les villages, les soutiens aux familles victimes de catastrophe ou d'enlèvement, la solidarité s'est étendue à la prise en charge de malades abandonnés par l'État. Tel est le constat de ces derniers temps dans cette région de l'Algérie profonde. Face à ce dilemme, des Algériens sont livrés à eux mêmes.

Et alors, que faire ? Et là, la réponse n'a pas tardé car il suffit de s'inspirer de la fameuse histoire des "Trois mousquetaires", pour espérer trouver la solution. Ceci, en commençant par la mise en place d'une commission de solidarité,



Tous unis pour le bien-être de la communauté.

composée de citoyens, jeunes et moins jeunes pour aider ces derniers, dont la tâche est de tenter de rassembler la somme nécessaire à la prise en charge à l'étranger de la malade.

Plusieurs actions sont au menu de ces derniers : la collecte d'argent en accaparant des places publiques, des routes nationales, au point même de gêner la circulation automobile, mais cette fois-ci, c'est pour une bonne cause. Sollicitations des comités de villages, afin de sensibiliser la communauté pour aide massive.

Des porte-à-porte, chez les industriels et l'organisation de galas au profit de ces victimes. Ces appels de détresse trouvent souvent des échos parmi les citoyens et les âmes charitables mais la solution devrait se trouver ailleurs, au niveau du ministère de la Santé car le contentieux entre la France et la Cnas ne peut porter préjudice qu'aux classes fragiles de la société et dramatique pour ces milliers de malades, qui ne peuvent être soignés en Algérie.

Toutes les personnes abordées à ce sujet s'indignent des pratiques malsaines des

autorités concernées en bafouant un droit absolu, mais qui profite à certaines catégories sociales.

"Les classes moyennes et démunies en sont exclues", affirment-ils.

"Les cliniques privées qui pullulent dans chaque coin de rue, drainant des compétences avérées ne sont accessibles qu'à ceux qui peuvent verser des sommes colossales, les soins à l'étranger sont l'apanage de ceux qui entretiennent des liens solides avec quelques hauts responsables au niveau des centres de décisions", précisent-ils.

"Des malades en détresse, atteints de maladies ne pouvant pas être soignées en Algérie donc nécessitant une prise en charge à l'étranger, se perdent dans les dédales de l'administration faisant face à moult obstacles alors que se décident des transferts en un clin d'œil pour des personnalités ou connaissances et familles de ces personnalités", ont-ils ajouté. En attendant ces malades doivent s'armer de patience et prier Dieu pour alléger leurs souffrances, car ils ont tout le temps pour mourir.

I. A.

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES CARDIOPATHIES Mise en place des registres nationaux

Le chef de service cardiologie de l'établissement hospitalier Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), le Pr Djamel Nibbouche a souligné à Alger la nécessité de mettre en place des registres nationaux pour favoriser une meilleure prise en charge des cardiopathies et le développement de la recherche scientifique dans ce domaine. Le spécialiste qui a encadré la première étude sur les troubles du rythme cardiaque et le syndrome coronarien aigu (SCA) occasionnant la mort, a souligné la nécessaire mise en place de registres nationaux des cardiopathies, qui constituent les principales causes de mortalité en Algérie, à hauteur de 44 %.

Une forte douleur au niveau de la poitrine irradiant vers le bras droit et la mâchoire constitue un motif de consultation en urgence dans les services spécialisés, recommande le spécialiste.

Menée par le service cardiologie de Nafissa Hamoud entre 2014 et 2015, l'étude a concerné plus de 400 patients dont la moyenne d'âge est de 60 ans (380 hommes et 87 femmes).

La plupart des malades ayant été victimes d'une crise cardiaque et transférés en urgence vers l'hôpital sont des fumeurs tandis que la deuxième catégorie de patients sont des hypertendus et diabétiques de type 2. Selon l'étude, 48,6 % de ces malades présentaient le syndrome coronarien aigu et 17 personnes (3,6 %) sur l'échantillon concerné par l'étude sont décédées dans les premières heures qui ont suivi leur transfert à l'hôpital.

Selon le Pr Nibbouche, il n'existe pas à ce jour des statistiques précises sur les cas de décès, hors établissement hospitalier, d'une crise cardiaque. Les services disposant de moyens ont pu stabiliser le morbidité entre 7 et 10 %.

S'adressant aux personnes à risque, notamment les fumeurs, les hypertendus et diabétiques, le spécialiste a préconisé un bon suivi de leur maladie pour prévenir la crise cardiaque.

R. N.

ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

Étendu à 32 wilayas dès l'année scolaire prochaine

PAR RACIM NIDAL

L'enseignement de la langue amazighe sera élargi aux établissements de 32 wilayas du pays dès la prochaine année scolaire (2016-2017), a indiqué, à Khenchela, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit.

L'État algérien a accordé, en la consacrant langue officielle dans la nouvelle Constitution, un "intérêt majeur" à tamazight qui reste l'une des composantes de l'identité nationale, a souligné la ministre dans une intervention radiodiffusée.

Mme Benghebrit a inauguré et inspecté, au cours de sa tournée dans la wilaya de Khenchela, plusieurs établissements scolaires, au chef-lieu de wilaya et dans les communes d'Aïn-Touila, de Baghaï et d'El-Hamma. La ministre a salué, à chacune de ses étapes, les efforts déployés par les autorités de la wilaya pour le développement du secteur, et s'est entretenue avec des enseignants et des représentants des associations de parents d'élèves auxquels elle a affirmé "œuvrer à trouver des solutions aux problèmes posés par la conjugaison des efforts de tous et

par la quête constante de la qualité de l'enseignement". La ministre avait rencontré, lundi après-midi à son arrivée à Khenchela, les cadres locaux de son département avec lesquels elle a débattu des diverses questions touchant au secteur. Elle a notamment décidé, au cours de cette rencontre, la réouverture du centre d'examen de la commune d'El-Mahmel où plus de 1.000 élèves étaient obligés de se déplacer dans d'autres villes pour passer les épreuves du brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat.

R. N.

DESTINÉE AU GRAND PUBLIC

Lancement de l'"Université pour tous"

Un programme de formation académique en sciences humaines et sociales destinée au grand public et intitulé "L'université pour tous" sera prochainement lancé par le centre d'études Les Glycines du diocèse d'Alger, a indiqué le centre sur un site Internet dédié au programme.

Cette offre de formation "gratuite" qui vise à "proposer un espace de transmission et de partage", se veut "respectueuse" et "complémentaire" de l'offre institutionnelle universitaire algérienne, précise-t-on dans la charte de cette université.

Elle se décline sous forme de cours heb-

domadaires, en langues française et arabe, dans différentes disciplines (histoire, littérature, anthropologie, architecture, sociologie,...), ouverts à partir du 5 mars et animés par des universitaires algériens et étrangers.

Ces cours, prévus jusqu'au octobre 2016, ont été regroupés en cinq thématiques : "La ville dans tous ses états", "La fabrique des mythes" "Guerres et paix", "Voyage vers l'autre et l'ailleurs" et "Courants de pensée".

Des sujets aussi divers que l'archéologie funéraire, la complexité du milieu urbain au Maghreb, les ksour du Gourara ou encore la pratique du graffiti en Algérie

y seront abordés, selon le programme publié sur le site internet.

Le sociologue Nadir Marouf, les spécialistes en littérature Amina Bakkat et Mourad Yelles ou encore l'archéologue et ancien cadre de l'Unesco, Mounir Bouchenaki, figurent parmi les universitaires algériens programmés aux côtés d'autres chercheurs étrangers.

Le centre d'études diocésain, Les Glycines, propose depuis 1967 une bibliothèque de prêts pour les étudiants, des cours d'arabe ainsi que des séries de conférences dans différentes disciplines.

R. N.

LA COP 21 OFFRE UNE OPPORTUNITÉ À L'ALGÉRIE

Développer les énergies renouvelables

L'accord de Paris sur le changement climatique (COP21), qui va donner un "boom extraordinaire" à l'industrie des énergies renouvelables, constitue une opportunité pour l'Algérie qui recèle des potentialités importantes dans ce domaine, a estimé Ahmed Djoghlaif, expert international en environnement, développement durable et biodiversité.

L'accord de Paris représente un boom extraordinaire qui va être donné à l'industrie des énergies renouvelables. Ce secteur attendait un signal qui s'est concrétisé à travers l'engagement des États lors de cette conférence", a souligné M. Djoghlaif lors d'une table ronde organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

"Maintenant, il est clair que le monde va se diriger vers le renouvelable", a ajouté M. Djoghlaif qui a coprésidé le comité international sur le changement climatique précédent la COP 21. D'ailleurs, 330 milliards de dollars ont été investis dans ces énergies propres en 2015 avec des prévisions d'atteindre plus de 1.000 milliards de dollars en 2020, date d'entrée en vigueur de cet accord, selon les chiffres avancés par cet expert, également ambassadeur conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères. Cette réorientation vers le renouvelable constitue une opportunité pour l'Algérie qui doit assurer sa transition énergétique pour préparer l'après-pétrole, a poursuivi M. Djoghlaif. L'énergie solaire constitue ainsi, selon ce responsable, un gisement important à développer par l'Algérie qui possède des potentialités qui avoisinent les 2.500 heures d'ensoleillement



par an, un chiffre qui dépasse largement les 800 heures que recèle l'Allemagne, leader mondial de l'industrie de l'énergie solaire.

Dans ce cadre, la contribution de l'Algérie à la COP 21 mentionne son intention de développer cette énergie et produire l'électricité pour couvrir ses besoins et exporter vers l'Afrique. Ainsi, le forum africain des énergies renouvelables, dont l'Algérie devrait abriter chaque année à partir de 2016 ou 2017, va contribuer à la réalisation de cet objectif. L'idée d'organiser un forum africain des énergies renouvelables a été adopté lors de la COP 21 à l'initiative de l'Algérie. Ce forum, qui devrait se tenir dans une ville de sud du pays, verra la participation, entre autres, de chefs d'État africains, de représentants de la communauté scientifique et de directeurs de compagnies internationales spécialisées dans le renouvelable, rappelle-t-on. Ce forum africain devrait également être "un espace idoine de dissémination des bonnes pratiques et de présentation des dernières innova-

tions techniques et technologiques", avait souligné le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de son discours à la COP 21. Le financement de tels projets serait assuré à travers des partenariats dans le cadre des "Amis de l'accompagnement de l'ambition algérienne en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques", une autre initiative de l'Algérie, a expliqué, M. Djoghlaif.

"Nous encourageons nos partenaires du Nord et du Sud à se joindre à nous dans le cadre des Amis de l'accompagnement de l'ambition algérienne", avait indiqué, dans ce sens, Sellal lors de la Conférence de Paris.

En retournant vers l'Afrique pour la couverture de ses besoins en matière d'électricité, l'Algérie peut devenir un leader africain des énergies renouvelables, a estimé Djoghlaif.

Le gaz naturel, une passerelle de transition énergétique

Pour assurer la transition énergétique de l'Algérie, M. Djoghlaif voit aussi dans le gaz naturel une passerelle

"idone" en vue d'une transition vers une économie sobre en carbone. Ce diplomate a cité, à titre d'exemple, ce que pourrait générer un partenariat avec l'Inde, troisième consommateur mondial de charbon, s'il décide de faire fonctionner ses usines en gaz naturel considéré comme étant la plus propre des énergies fossiles.

"Il faut réorienter notre coopération vers ce type de partenariat gagnant-gagnant", a-t-il affirmé. "Le gaz naturel est une passerelle pour passer des énergies fossiles les plus polluantes, comme le pétrole, vers les énergies renouvelables", a insisté M. Djoghlaif. Le gaz naturel est considéré comme l'énergie fossile la plus propre avec 20 % du total des émissions de gaz à effet de serre contre près de 37 % pour le pétrole et 43 % pour le charbon.

R. E.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

Encourager l'investissement

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a insisté sur l'importance du réseau routier dans le renforcement de l'infrastructure de base de l'économie nationale. "Le réseau routier existant peut, en tant que structure de base, encourager l'investissement et contribuer à l'économie nationale", a affirmé M. Ouali lors de la première journée de sa visite d'inspection à la wilaya. Le ministre a estimé que la wilaya de Mostaganem est disposée à amorcer une nouvelle ère avec la disponibilité d'une infrastructure l'habilitant à contribuer à la croissance économique et à la création des postes d'emploi, soulignant que les routes de la wilaya sont qualifiées de "bonnes" à un taux

entre 80 et 100 %, du point de vue entretien et qualité, à la faveur des programmes de développement dont a bénéficié le secteur des travaux publics localement lors de la période de 1999 à 2014 pour une valeur globale de plus de 80 milliards DA. M. Ouali a exhorté les entreprises de réalisation à "respecter les délais en adoptant la rigueur technique et réglementaire", tout en annonçant que tous les moyens de réalisation des entreprises seront contrôlés, de même que leur conformité à leur classement. Il a également souligné qu'il "sera compté, à l'avenir, sur les entreprises algériennes dans la concrétisation des projets de travaux publics", appelant les entreprises locales à se regrouper

en consortium pour renforcer leurs capacités et moyens et pouvoir, par conséquent, réduire la durée de réalisation et favoriser la qualité. Le ministre a inauguré, lors de sa visite, la route nationale (RN 17 AB) ayant fait l'objet de travaux de confortement sur un linéaire de 24 kilomètres reliant la RN 11 dans la localité à Kedadra à la RN 23 dans la localité de Djediat dans la commune de Sirat, ainsi que le chemin de wilaya (CW 7) entre les communes d'Aïn-Tedèlès et Kheireddine (5 km), qui a bénéficié de travaux de rénovation. Dans la commune d'Aïn-Boudinar, Abdelkader Ouali a posé la première pierre du projet de réaménagement du CW 24 reliant les localités de Kheireddine et

Sidi Belattar sur 13 kilomètres. En outre, le ministre a suivi un rapport sur les projets de développement du secteur dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du dernier quinquennat totalisant 73 opérations pour une autorisation de programme globale de 22,7 milliards DA. La visite du ministre se poursuivra jeudi dans la wilaya par l'inspection d'un nombre de projets dont ceux de dédoublement de la route reliant l'autoroute Est-ouest au port de Mostaganem et la présentation d'une étude du projet de réalisation du troisième bassin du port.

R. E.

JIJEL

Attribution de 160 logements à El-Aouana et Chekfa

Un total de cent-soixante logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, dimanche après-midi, dans les communes d'El-Aouana et de Chekfa à Jijel, a-t-on constaté.

Les bénéficiaires de 110 logements sociaux implantés au lieu dit Timizert, à quelques kilomètres à l'est d'El-Aouana, ont pris possession de leurs clés lors d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales.

Les nouveaux attributaires ont fait part de leur joie de bénéficier d'un toit après avoir passé plusieurs années dans une cité précaire datant de la période coloniale.

Le site de Timizert (40 hectares), véritable balcon sur la Méditerranée, accueille depuis peu divers équipements publics à même de donner âme à cette zone complètement déserte il y a cinq ans.

Une cérémonie similaire a été organisée au lieu-dit Barrak, dans la commune de Chekfa, où les clés de 50 logements sociaux ont été remises à leurs bénéficiaires.

SETIF

De nouvelles spécialités dans la formation professionnelle

De nouvelles spécialités seront ouvertes à la rentrée de ce mois de février dans les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) des communes rurales de la wilaya de Sétif, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Aïssa Bouflif.

Les nouvelles filières, choisies après étude des demandes formulées par les élus et les représentants des populations rurales, tiennent compte des spécificités locales, a précisé le responsable qui a cité, entre autres spécialités, la décoration sur verre, l'apiculture, l'informatique et le restauration collective.

Un total de 22.085 postes de formation est proposé aux jeunes en quête de qualification au titre de la rentrée de février 2016 avec des périodes de stage d'apprentissage allant de 6 à 24 mois, a indiqué le directeur de wilaya de la formation professionnelle.

Le secteur a formé, l'année dernière dans la wilaya de Sétif, 23.500 jeunes apprenants, a-t-on rappelé de même source.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DE WILAYA DE L'HABITAT

Réception de 2.600 habitations rurales en 2015



Le parc immobilier à Tissemsilt s'est renforcé par la réception de 2.600 habitations rurales durant l'année 2015, a indiqué la direction de wilaya de l'habitat. Ces habitations sont inscrites dans le cadre des nouvelles constructions et réfection.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces nouvelles habitations sont réparties à travers les 22 communes de la wilaya. La signature des décisions d'affectation, par les chefs de daïra,

a aidé à l'avancement du programme de l'habitat rural ces trois dernières années en accélérant le rythme de la procédure administrative, selon la même direction qui a souligné que plus de 25.000 décisions d'aides rurales ont été signées depuis 2002 et jusqu'à fin 2015.

La direction de l'habitat prévoit, par ailleurs, le lancement prochain des travaux de réalisation de plus de 1.800 nouvelles habitations rurales à travers la wilaya, a annoncé l'APS, soulignant que 3.194 unités similaires sont en cours de concrétisation avec une cadence variant entre 55 et 70 %.

Selon l'APS, la même direction a signalé de nouvelles mesures visant à impulser le

rythme de concrétisation du programme d'habitat rural en créant des équipes mixtes d'inspection des chantiers dans toutes les communes.

Ces équipes accorderont, aux bénéficiaires d'aides à l'habitat rural dix jours, pour lancer les travaux de réalisation de leurs habitations, sous peine de voir dans le cas échéant les aides retirées, a ajouté la Direction de l'habitat.

Entre 2002 et 2015, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de 25.627 aides à l'habitat rural pour extension et réfection.

B. M.

MASCARA, AGENCE FONCIÈRE DE WILAYA

Des actes de concession pour 76 investisseurs

Pas moins de 76 investisseurs de Mascara ont obtenu des actes de concession du foncier industriel, a-t-on appris samedi du directeur de l'agence foncière de wilaya. La remise de ces actes lors d'une cérémonie présidée par le wali de Mascara, Salah El Affani, intervient après l'étude des dossiers des investisseurs bénéficiaires au niveau de la commission de wilaya compétente.

Il a été décidé l'octroi d'assiettes dans les zones industrielles et d'activités selon la

nature des investissements proposés et leur volume.

Les investisseurs ont obtenu, selon la même source, 15 assiettes dans la nouvelle zone industrielle à Oggaz, 3 assiettes à la zone industrielle de Mascara et le restant dans 20 zones d'activités réalisées dans les communes.

Les 76 projets dont leurs investisseurs ont obtenu des actes de concession et qui devront générer quelque 2.500 emplois, sont répartis sur plusieurs secteurs pro-

ductifs dont l'agroalimentaire, en harmonie avec la vocation agricole de la wilaya de Mascara.

Le wali de Mascara a insisté, selon le directeur de l'Agence foncière de wilaya, sur l'accélération de l'étude des dossiers dans un délai ne devant pas dépasser deux semaines, en application de la stratégie de soutien à l'investissement et de levée des obstacles.

APS

LAGHOUAT, PROTECTION CIVILE

Caravane sanitaire dans les zones enclavées

Une caravane sanitaire de la Protection civile a pris le départ la dernière semaine de janvier de Laghouat en direction des zones enclavées de la wilaya, pour assurer des consultations médicales à leurs habitants, a indiqué ce corps constitué. Cette caravane, qui sillonnera jusqu'au mois d'août prochain plus de 140 zones rurales et reculées sur le territoire de la wilaya de Laghouat, est appelée à assurer des consultations et des soins médicaux gratuits à quelque 22.000 personnes, a précisé à l'APS le chargé de communication à la direction locale de la PC. Elle

constituera, en outre, une occasion pour distribuer des médicaments et prodiguer des conseils, notamment aux patients atteints de maladies chroniques, en plus de les orienter pour effectuer des consultations médicales spécialisées, a indiqué le capitaine Zohir Hafnaoui.

Organisée sur instruction du ministère de tutelle, cette caravane, encadrée par un staff médical, avec le concours de secouristes de la PC et de psychologues de la Direction locale de l'action sociale (DAS), sera menée avec la collaboration des Présidents des Assemblées populaires

communales concernées, chargés de transmettre aux habitants des zones reculées le calendrier de passage de cette caravane sanitaire, a-t-il fait savoir.

Au moins 850 personnes établies dans 32 zones enclavées à travers la wilaya de Laghouat ont bénéficié de consultations médicales au titre de la dernière caravane sanitaire organisée, en deux phases, durant la période allant du début juin 2014 à la mi-février 2015, a signalé la direction locale de la Protection civile.

APS

ORAN, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Nouveau service des maladies infectieuses opérationnel en 2017

Le nouveau service des maladies infectieuses du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, dont la 1^{re} pierre a été posée en 2015, sera opérationnel l'année prochaine, a annoncé le directeur général du CHUO.

PAR BOUZIANE MEHDI

Réservé aux maladies infectieuses et aux maladies tropicales, et dont les travaux de réalisation sont à 30%, ce service sera réceptionné au courant de l'année prochaine, a indiqué à la presse Benali Bouhdjar, en marge de la première conférence internationale d'inféctiologie organisée à Oran sous le thème "Hygiène hospitalière et prévention des infections associées aux soins".

Prévu sur une superficie de 5.000 mètres carrés, ce nouveau service de quatre niveaux sera doté d'une capacité de 64 lits et d'équipements de pointe permettant une prise en charge idoine de standard international, a précisé l'APS, ajoutant qu'il bénéficiera de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires.

Selon les statistiques du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, il est souligné que 15% des personnes hospitalisées contractent chaque année des infections associées aux soins, ce qui

représente un "taux acceptable", partant du constat que dans des pays plus développés comme la France, le taux est entre 25 et 30%.

Selon l'APS, pour la spécialiste française, Mme Marie caroline Meyohas, Professeur en maladies infectieuses à l'Hôpital Paris Saint-Antoine, une alerte mondiale a été lancée pour faire face aux maladies nosocomiales, soulignant que la première action recommandée est d'améliorer la formation de tout le personnel exerçant dans l'hôpital sur les risques des maladies nosocomiales.

L'hygiène des mains est l'un des principaux axes des programmes de prévention contre les infections nosocomiales et une étape majeure dans tout programme national de prévention, a-t-elle souligné.

Ces infections se caractérisent par des bactéries multi résistantes même aux antibiotiques, a expliqué cette spécialiste, ajoutant que l'hygiène des mains en milieu hospitalier nécessite une formation spéciale et l'hygiène en milieu hospitalier repose sur trois techniques, à commencer par le lavage courant des mains, passant par l'utilisation de savon liquide, le brossage des ongles et la vraie stérilisation des matériels lors des interventions chirurgicales.

Quant au Pr Nadjet Mouffok, chef du service maladies infectieuses au CHUO et organisatrice de la rencontre, il a fait savoir qu'une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu

hospitalier est mise en oeuvre au niveau du CHUO, qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France.

Le thème, "l'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constitue un objectif majeur de cette rencontre, la première du genre consacrée à la thématique infectiologie à Oran.

Pour cette spécialiste, le lavage fréquent des mains reste le moyen, par excellence, pour diminuer les maladies liées à la pratique médicale, soulignant que 70% de ces maladies peuvent être évitées facilement avec une bonne hygiène des mains.

En plus de spécialistes français, marocains et tunisiens, près de 200 spécialistes de différents établissements sanitaires nationaux participent à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients.

Pour la première journée, plusieurs interventions ont été programmées traitant, entre autres, des infections nosocomiales en réanimation, des infections urinaires associées et des bactéries multi-résistantes et hautement résistantes.

Quant à la deuxième journée de cette rencontre, elle était marquée par des conférences abordant les risques de contracter des maladies nosocomiales, les incidences et les facteurs de risques et les facteurs de transmission.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, ANTENNE LOCALE D'ALGÉRIE POSTE

Opération d'informatisation des bureaux de poste

L'opération d'informatisation des bureaux de poste (IBP) a été lancée la dernière semaine de janvier à Ain Temouchent, a indiqué le directeur de l'antenne locale de Algérie Poste.

Ce service, qui concerne l'informatisation des bureaux de poste de la wilaya pour pouvoir appliquer des programmes concernant le retrait et le dépôt d'argent, entre autres, est en exploitation pour faciliter la mission des travailleurs d'Algérie Poste et améliorer les prestations pour la clientèle, a indiqué Yerrou Mustapha.

La wilaya d'Ain-Témouchent figure parmi les cinq wilayas qui ont bénéficié de ce système, après celles d'Oran et d'Alger, permettant aussi d'effectuer des opérations de monétiques, de mandatement et autres dans des délais très courts, a-t-il ajouté.

Intervenant lors d'une réception en

l'honneur de Mme Bellaili, agent au bureau de poste d'Ain Larbâa, qui s'est illustrée par le plus grand nombre d'opérations postales effectuées durant le mois de décembre écoulé, le responsable local de Algérie Poste a mis l'accent sur le dévouement, la disponibilité et les compétences des formateurs.

Cette opération d'informatisation des bureaux de poste a touché, en l'espace d'une année, 1.300 bureaux de poste à travers le territoire national, a-t-on rappelé.

En parallèle, une enveloppe de 72 millions DA sur le budget de wilaya a été allouée pour la réhabilitation des bureaux de postes de la wilaya et l'amélioration des conditions d'accueil de la clientèle et des conditions de travail des agents, a encore fait savoir le responsable.

S'insérant dans le cadre de l'amélioration du service public, cette enveloppe a permis de concrétiser plusieurs actions au niveau de nombreuses communes de la wilaya, a rappelé a-t-il ajouté tout en rappelant l'ouverture de bureaux de poste de proximité, à l'instar de celui lancé le 9 décembre dernier au centre universitaire Belhadj-Bouchaib d'Ain-Témouchent.

D'autres bureaux de proximité, visant le rapprochement d'Algérie poste de ses clients, seront ouverts au niveau de l'Etablissement hospitalier Dr Benzerdjeb du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'au niveau de la commune d'Ain Larbâa et du village de Bailiche relevant de la collectivité locale d'Ouled Boudjemaa, a-t-il annoncé.

APS

CONSTANTINE

Renforcement du secteur de l'éducation

Pas moins de 248 nouveaux postes budgétaires, destinés à renforcer l'administration du secteur de l'éducation, viennent d'être affectés à la wilaya de Constantine, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'Éducation, Mohamed Bouhali. Ces nouveaux postes qui seront pourvus dans les prochaines semaines, concernent 152 adjoints de l'Éducation, 33 intendants, 25 conseillers de l'orientation scolaire, 19 sous-intendants, 10 archivistes, 7 ingénieurs et techniciens en informatique et 2 administrateurs, a précisé le même responsable.

Le recrutement, opéré sur la base d'un concours organisé en décembre dernier, permettra de combler le déficit enregistré en matière de personnel administratif et financier, en particulier dans les cycles moyen et secondaire, a ajouté M. Bouhali. Un concours de recrutement d'enseignants, prévu pour répondre aux besoins des établissements scolaires nouvellement ouverts, sera également organisé février prochain, a-t-il ajouté.

Au plan de la mise à niveau des personnels d'encadrement, 150 nouveaux inspecteurs et directeurs d'établissements scolaires affectés dans la wilaya de Constantine ont bénéficié, au début de la dernière rentrée scolaire, de cycles de formation, a encore fait savoir le directeur de wilaya de l'Éducation, soulignant que les cours, organisés dans les instituts nationaux de formation des personnels de l'éducation de Constantine et d'El Harrach (Alger), ont été suivis d'examen d'évaluation.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 61 lycées, de 134 collèges d'enseignement moyen (CEM) de 387 écoles primaires.

BATNA

Baisse de 18,41% des accidents de la circulation

Une baisse de 18,41% des accidents de la circulation a été enregistrée l'année dernière dans la wilaya de Batna par rapport à 2014, a indiqué le dernier dimanche de janvier le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelkader Sedak. L'officier a ajouté, dans une conférence de presse organisée pour présenter le bilan 2015 des activités de ce corps constitué, que le nombre d'accidents de la route recensés en 2015 a atteint 616 contre 755 au terme de l'année précédente. Le nombre de victimes de ces accidents a également connu une baisse durant cette période, estimée à 28,97%, selon le lieutenant-colonel Sedak qui a souligné que 166 morts et 1.411 blessés ont été dénombrés en 2014 contre 120 personnes décédées et 1.000 autres blessées en 2015. La densification des activités préventives des unités de la Gendarmerie nationale dans le domaine de la sécurité routière, la multiplication des radars, le renforcement des points de contrôle et l'utilisation de véhicules banalisés sur les axes dangereux expliquent cette diminution, a également estimé la même source. Le "facteur humain" reste la principale cause des accidents avec 95,49% de cas recensés, a encore fait savoir le commandant du groupement territorial, précisant que 63,98% des accidents signalés en 2015 ont impliqués des jeunes conducteurs âgés entre 18 et 40 ans.

APS

ETAT D'URGENCE DANS LA CONSTITUTIONS

La loi passe au pays des droits de l'Homme

L'Assemblée nationale a voté lundi soir l'article 1^{er} du projet de révision constitutionnelle visant à inscrire dans la loi fondamentale le régime de l'état d'urgence, disposition contestée par certains écologistes et le Front de gauche, comme par certains députés de droite.

Ce premier volet du projet de loi constitutionnelle, qui prévoit que l'état d'urgence sera "décrété en Conseil des ministres" soit "en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public", soit en cas de "calamité publique" (événements naturels), a été adopté par 103 voix contre 26, en présence notamment de Manuel Valls.

Comme actuellement, seul le Parlement pourra proroger l'état d'urgence au-delà des douze jours initiaux, par une loi en fixant la durée.

Avec l'avis favorable du gouvernement, les députés ont voté peu avant un amendement de l'Udi pour restreindre la durée de prorogation à une période maximale de quatre mois, renouvelable après un vote du Parlement.

Face aux interrogations de certains députés, tel Jean-Frédéric Poisson (Les Républicains), sur le choix de quatre mois, le président de l'Udi, Jean-Christophe Lagarde a évoqué, entre autres, un parallèle avec le délai au



terme duquel le Parlement se prononce sur les interventions militaires de la France.

Contrôle parlementaire

Le Premier ministre, selon lequel cette durée "ne repose pas sur des éléments précis", a jugé que cette borne de quatre mois "ne modifie pas fondamentalement l'équilibre par rapport à ce qui a été voté de trois mois (pour l'état d'urgence en vigueur nldr) et donne un peu plus de marge". Cela semble "raisonnable" en donnant "suffisamment de temps pour faire face au type de menaces que nous connaissons et de permettre au Parlement de le contrôler et de le proroger si nécessaire", selon lui.

Pour M. Poisson, aucun de ces "arguments ne justifie pleinement" ce passage à quatre mois pour un régime "pas attentatoire aux libertés fondamentales mais quand même restrictif".

Les députés ont aussi ajouté dans le texte de révision constitutionnelle le principe du contrôle parlementaire de la mise en œuvre de l'état d'urgence, souhaité par plusieurs groupes politiques, mais jugé superflu par certains députés LR.

Au grand dam du gouvernement ainsi que de la droite, ils ont aussi voté un amendement socialiste prévoyant que l'Assemblée nationale se réunit de plein droit et ne peut être dissoute pendant l'état d'urgence.

Mais ils ont rejeté l'inscription de la compétence du juge administratif quant aux mesures de police administrative, le gouvernement considérant que c'est sa compétence naturelle. Les parlementaires ont aussi refusé qu'une loi organique, et non un simple loi ordinaire, fixe les mesures de police administrative autorisées.

Face aux assauts notamment de Cécile

Duflot (EELV) pour encadrer davantage l'état d'urgence, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a lâché: "comme si l'état d'urgence était le danger, pas le terrorisme". Depuis les attentats de novembre, 83 % des assignés à résidence

et 61 % des perquisitions (hors de zone de la préfecture de police de Paris) ont concerné "des personnes dans l'islamisme radical", qui étaient fichées, et le reste portait sur des "réseaux délinquants" pouvant être en lien, a-t-il affirmé.

Des écologistes, des socialistes "frondeurs", l'élu d'extrême droite Gilbert Collard ainsi que des députés Les Républicains tels Pierre Lellouche et Bernard Debré ont en vain cherché à supprimer cet article 1^{er}, synonyme de "recul de nos libertés", selon les mots de Noël Mamère (groupe écologiste).

Mais pour le nouveau garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas, "les libertés publiques s'en porteront mieux" et "dans toutes les législations européennes, les états d'exception figurent dans la Constitution".

François Hollande a souhaité le 16 novembre devant le Parlement réuni en Congrès trois jours après les attentats un nouveau "régime constitutionnel" pour l'état d'urgence. Selon Manuel Valls, cela doit permettre d'encadrer "strictement les motifs de son déclenchement et de sa prorogation", repris de la loi de 1955, loi qui a créé ce régime d'exception en pleine Guerre d'Algérie et été durcie en novembre.

SYRIE

La frontière turque fermée face au flot des réfugiés

La nouvelle vague de l'exode s'est arrêtée à la frontière turque. Dans le froid pinçant et le dénuement, des dizaines de milliers de Syriens qui ont fui les combats autour d'Alep y attendent un feu vert pour enfin trouver refuge en Turquie. Seule une poignée d'entre eux a été autorisée à franchir le poste turc d'Oncupinar. Mohamad Rahma est de ces heureux. Aveugle depuis un bombardement qui a visé la ville d'Azaz, à quelques kilomètres de là, cet adolescent a pu passer pour se faire soigner. Son père qui l'accompagne raconte le chaos qui règne côté syrien. "Nous avons faim et froid. Les gens dorment dans la rue", dit Ahmad. "Nous vivons dehors parce que nous n'avons aucun endroit où nous pouvons nous installer". Environ 30.000 réfugiés, pour l'essentiel des femmes et des enfants chargés de baluchons où ils ont entassé à la hâte quelques rares effets personnels, se pressent désormais dans la localité frontalière syrienne de Bab al-Salama. Dans l'urgence, des ONG ont tenté d'organiser leur arrivée dans les quelques camps déjà installés dans la région d'Azaz, rapidement submergés. "Ces civils ont peur d'être massacrés", explique Kerem Kinik, le vice-président du Croissant-rouge turc en évoquant les frappes aériennes massives de l'aviation russe et les attaques des troupes du régime du président syrien Bachar al-Assad. "La peur se propage

très vite dans la population", ajoute-t-il. "Nous sommes confrontés à la situation la plus terrible de cette tragédie syrienne", renchérit Mohamed Wajih Juma. En charge des questions de santé au sein de l'opposition syrienne en exil, il a quitté son quartier général de la ville turque de Gaziantep, plus au Nord, pour prendre le pouls de la situation. "Nous parlons ici de dizaines de milliers de personnes qui quittent leur pays. Même dans les pires moments de ces cinq dernières années, ces gens ont réussi à rester chez eux (à Alep)", poursuit-il, "mais les bombardements russes ont brisé leur détermination".

"Nous parlons ici de dizaines de milliers de personnes qui quittent leur pays. Même dans les pires moments de ces cinq dernières années, ces gens ont réussi à rester chez eux (à Alep)", poursuit-il, "mais les bombardements russes ont brisé leur détermination".

Camps de fortune

Chaque jour, les camions de la Fondation pour l'aide humanitaire (IHH), une ONG islamique proche du gouvernement du président turc Recep Tayyip Erdogan, et le Croissant-Rouge turc franchissent la frontière pour venir en aide déplacés d'Alep.

Ils y distribuent tentes, couvertures, eau ou rations alimentaires. "Depuis le 5 février, nous avons livré environ 2.000 tentes et 6.000 couvertures, ainsi que de la nourriture", se réjouit le responsable du Croissant-rouge.

Comme le gouvernement turc n'a pas encore donné son feu vert à l'entrée des réfugiés sur son sol, les ONG turques, syriennes et internationales ont d'abord élargi les capacités d'accueil des huit

camp existants autour d'Azaz. IHH affirme même en avoir dressé un tout nouveau, d'une capacité de 10.000 places. "Nos opérations ont pour vocation de prendre soin des gens à l'intérieur du territoire syrien", explique Serkan Nergis, un porte-parole d'IHH, "nous fournissons chaque jour de la nourriture à 20.000 Syriens".

Malgré ces efforts, leur situation est toujours jugée très, très précaire. En visite lundi à Ankara, la chancelière allemande Angela Merkel s'en est dite "horrible". Côté turc, devant la barrière toujours baissée du poste-frontière

d'Oncupinar, certains ont même commencé à faire la queue dans le sens inverse, pour entrer en Syrie. Avec la ferme intention de venir en aide à leurs proches bloqués.

"La situation là-bas est vraiment trop mauvaise", lâche Necati Yildiz, un Turc dont la fille, mariée à un Syrien, est bloquée à un jet de pierre avec ses trois enfants. "Ils souffrent du froid, et nous attendons désespérément ici", enrage-t-il. Jusqu'à présent, il n'a pas été autorisé à entrer en Syrie. Dans ce sens-là comme dans l'autre, la frontière est toujours fermée.

Merkel s'affole devant l'augmentation du flux de réfugiés syriens

La situation actuelle en Syrie rend difficile la poursuite des négociations de paix à Genève, a déclaré la chancelière d'Allemagne Angela Merkel. Dans la foulée, elle a imputé à la Russie l'augmentation du nombre de réfugiés syriens.

Selon Reuters, la chancelière allemande Angela Merkel a accusé la Russie d'être responsable pour l'augmentation du flux de réfugiés depuis la Syrie.

"Ces derniers jours, nous sommes effrayés, pour ne pas dire horrifiés, par les souffrances infligées à des dizaines de milliers de personnes par les bombardements, essentiellement russes", a déclaré la chancelière au cours d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu.

Dans ces conditions, il est difficile d'imaginer la tenue de négociations inter-syriennes à Genève. Elle a indiqué que l'Allemagne et la Turquie allaient se pencher sur la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu sur la Syrie concernant la sécurité de la population civile. Mme Merkel n'est pas la première à accuser Moscou d'avoir bombardé les civils et l'opposition en Syrie. Aucune déclaration de cette nature n'a d'ailleurs été confirmée. Les ministères russes des Affaires étrangères et de la Défense les qualifient de gratuites.

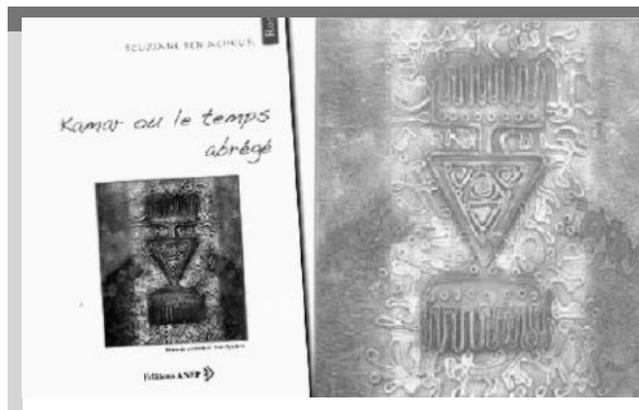
RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES ARTISTES

Un décret exécutif courant 2016

Page 12



Un décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel...



KAMAR OU LE TEMPS ABRÉGÉ

Dernier roman de Bouziane Benachour

L'écrivain, dramaturge et journaliste Bouziane Benachour a présenté, avant-hier à Oran, son dernier roman "Kamar ou le temps abrégé" paru aux éditions Anep.

Pages 13

RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES ARTISTES

Un décret exécutif courant 2016

Un décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel...



Un décret exécutif, fixant les relations de travail pour les artistes, sera promulgué "au cours de cette année", a indiqué avant-hier à Constantine le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendaïmache.

"Ce décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel", a précisé à l'APS le président du Cnal en marge d'une cérémonie de remise d'une soixantaine de cartes professionnelles à des artistes de la ville des Ponts.

M. Bendaïmache a ajouté, dans la même optique, que le prochain décret exécutif définira "les règles qui devront être appliquées dans l'élaboration des contrats de travail des artistes et détaillera l'engagement juridique entre les deux parties". Il a rappelé que le décret relatif à la couverture des artistes et auteurs par la sécurité sociale, adopté par le gouvernement en janvier 2014, a permis de poser les "premiers jalons" de l'organisation du champ culturel algérien.

Soulignant l'apport du "contact direct" du Cnal avec les artistes des

différentes régions du pays, le même responsable a précisé que cette renonciation organisée au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, vise aussi à "s'enquérir des préoccupations des artistes et à essayer d'y trouver des solutions".

Au cours de cette cérémonie, 60 cartes professionnelles ont été remis-

es à des artistes, dont 4 femmes, versés dans différentes formes d'expression artistique. Selon M. Bendaïmache, environ 3.000 cartes professionnelles d'artiste ont été délivrées jusque-là, tandis que 2.000 autres sont en cours d'élaboration.

JAMAIS PRÉSENTÉ AUX
TÉLÉSPECTATEURS

"Marée noire, colère rouge" de Vautier

La deuxième journée hommage au cinéaste René Vautier, dans le cadre des 16es Journées cinématographiques dionysiennes (JCD) sur la censure, a été consacrée dimanche à son film "Marée noire, colère rouge" qui dénonce les intérêts financiers et le trafic des pétroliers.

Réalisé en 1978, en couleur, le long métrage (1h05) n'a jamais été présenté aux téléspectateurs français, le film dénonce les mesures prises par les autorités centrales françaises, lorsque le 16 mars 1978, le pétrolier supertanker "Amoco Cadiz" coule au large de Portsall, petit port du Finistère nord.

Il a même pointé du doigt les remorqueurs et le rôle des médias "complices" de la politique des autorités françaises. Face à la marée noire, il y avait eu la "colère rouge" des Bretons et des élus locaux qui n'ont jamais été consultés. Pour ce film passe à la télévision, on avait demandé (les chaînes de télévision) à René Vautier de couper les manifestations des Bretons qui critiquaient la télévision, la radio, les informations distillées aux Français.

L'autre documentaire qui a retenu l'attention des spectateurs, présents à ce cycle de projections non-stop dans deux salles d'art de Saint-Denis, est "Le Fort du Conquet" (1983, noir et blanc, 7 mn) qui montre comment une partie de l'histoire de la guerre de libération est occultée.

Le documentaire, des images des archives de René Vautier détruites par un commando de l'extrême droite, est monté à partir de témoignages de moudjahidines torturés par Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national (FN). En procès contre Jean-Marie Le Pen en 1985 pour diffamation, l'hebdomadaire satyrique Le Canard Enchaîné a été aidé par les témoignages d'Algériens torturés, dont certains sont même venus soutenir le journal.

René Vautier dénonce, à travers ce court métrage, la loi d'amnistie de 1963 qui protège l'homme politique, interdisant l'utilisation d'images pouvant nuire à des personnes ayant servi dans la guerre contre Algérie.

Au cours des séances payantes de ces journées cinématographiques, les organisateurs ont également programmé, jusqu'à la clôture mardi, d'autres films chinois, iraniens, allemands, russes, français et américains frappés par le sceau de la censure. Les JCD passent en revue entre autres des cinéastes comme Yves Boisset, face à la censure, qui a connu des ennuis avec son troisième long métrage, "Un conde" (1970), un film interdit pendant six mois en France, à cause d'une scène d'interrogatoire jugée "trop musclée", puis amputé de douze minutes avant de connaître un énorme succès public.

Ce cinéaste, auquel on lui a rendu un hommage, s'est engagé à aborder les thèmes les plus brûlants de l'époque, dont l'affaire Ben Barka dans "L'Attentat" (1972), le racisme ordinaire dans "Dupont la joie" (1975), la guerre de libération nationale dans "R.A.S." (1973). A titre de rappel, les JCD abordent de nombreux aspects de la censure au cinéma, politique, juridique, économique, religieuse, autocensure, qui, selon les organes, "continue de s'exercer sous diverses formes plus ou moins visibles".

KAMAR OU LE TEMPS ABRÉGÉ

Dernier roman de Bouziane Benachour

L'écrivain, dramaturge et journaliste Bouziane Benachour a présenté, avant-hier à Oran, son dernier roman "Kamar ou le temps abrégé" paru aux éditions Anep.

Cet ouvrage s'inspire d'une histoire véridique vécue par un membre d'un Groupe de légitime défense (GLD) dans la région de Tissemsilt, a indiqué l'auteur lors d'une séance vente-dédicace au Centre culturel de l'APC d'Oran.

"En assistant, il y a quelques années, à un festival de poésie Melhoun, j'ai été surpris de voir un GLD en tenue militaire et kalachnikov à l'épaule déclamer un poème d'amour", a-t-il souligné, ajoutant qu'en l'abordant, ce dernier lui a raconté son histoire.

Le GLD avait demandé la main d'une femme qu'on lui refusa à plusieurs reprises, mais finit par l'avoir après insistance. Malheureusement pour lui et en plein préparatifs du mariage, sa promise fut assassinée par un groupe de terroristes.

Cette triste histoire d'amour affligea le dra-



maturge Bouziane Benachour qui tint à la reproduire dans un ouvrage. Le roman se présente comme un témoignage poignant qui replonge le lecteur dans l'horreur de la décennie noire et met en exergue l'engagement des GLD, cette frange de la société qui a pris les armes pour défendre le pays contre les hordes barbares. Lors des débats ayant suivi la présentation de l'ouvrage, des intervenants se sont accordés à dire que cette œuvre "mérite d'être adaptée au cinéma, car contenant tous les ingrédients



du scénario". Au sujet de la ville d'Oran, omniprésente dans ses œuvres, l'auteur a déclaré "(c'est) une fixation, peut-être, parce qu'on n'a pas beaucoup donné à Oran et je suis amoureux de cette ville, ma ville d'adoption". "Avec Kamar, j'ai changé ma manière d'écrire. Mes premiers romans étaient des témoignages sur les années tragiques que le pays a vécues. Dans cet ouvrage, j'ai essayé de m'éloigner du réalisme direct et de me trouver un style par rapport aux autres écrivains algériens.

STAR WARS IX

Des scènes tournées dans l'espace en Imax

Le réalisateur du prochain volet de la saga Star Wars IX, Colin Trevorrow, a soumis l'idée de réaliser le neuvième épisode dans le vide interstellaire. Disney et LucasFilm n'auraient pas exclu cette folle proposition. "Tourner des scènes de Star Wars IX dans l'espace ? L'idée de Colin Trevorrow a de quoi faire rêver plus d'un fan. À l'occasion du festival Sundance, le réalisateur du prochain volet de la saga Star Wars, a déclaré : "J'ai posé la question à Disney et LucasFilm : est-il possible pour nous de tourner un film Imax dans l'espace d'aujourd'hui pour Star Wars ? Je n'ai pour le moment pas eu de réponse, mais ils ont déjà tourné en Imax dans l'espace !" Le but ? Rendre Star Wars



IX plus réaliste, en utilisant de vraies images de l'espace et moins d'effets spéciaux. Le réalisateur Christopher Nolan, également invité au festival Sundance, a soutenu son confrère : "C'est assez drôle, nous avons eu cette conversation pour Interstellar. Il y a des images incroyables que l'on peut tirer de l'espace de nos jours." Si Colin Trevorrow arrive à convaincre la production du film, il aurait jusqu'en 2019 pour mener à bien son projet. Visiblement en quête d'authenticité, le réalisateur de Jurassic World désire également tourner Star Wars IX sur une pellicule 35 mm et non pas en numérique, comme ses deux prédécesseurs J. J. Abrams (Star Wars VII) et Rian Johnson (Star Wars VIII).

SCIENCES DE L'ONOMASTIQUE

En pleine dynamique en Algérie

Les sciences de l'onomastique connaissent "une véritable dynamique" en Algérie, a estimé le docteur en sciences du langage à l'unité de recherches sur les systèmes de dénomination en Algérie (Rasyd), Ouardia Yermèche.

"Plusieurs équipes de chercheurs, chapeautées par le Centre national d'anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'Unité Rasyd ont été créées dans les domaines de la toponymie et de l'anthroponymie, et œuvrent à présenter des études sur les systèmes de dénomination en Algérie", a précisé à l'APS cette universitaire au deuxième jour des travaux du colloque international sur l'onomastique dans le monde arabe et dans les pays du Sahel.

Elle a ajouté, dans ce contexte, que les différentes recherches inscrites dans le cadre de cette dynamique concernent la recherche du patrimoine onomastique algérien, des noms géographiques, des noms propres "dans toutes leurs composantes et leurs plural-

ités", aussi bien au niveau structurel que linguistique. Affirmant que ces démarches visent à "valoriser un immense héritage immatériel et à souligner toutes les spécificités, ainsi



qu'à relever les dysfonctionnements". Mme Yermèche a précisé que ces mêmes recherches mettent en avant "l'algérianité" de ce patrimoine. Ces recherches sont en mesure, selon elle, de proposer une "politique de normalisation" fondée sur des

critères de choix de toponymes et de règles précises d'écritures, indispensables à leur officialisation". Pour sa part, le vice-président de la commission saoudienne des noms géo-

graphiques, Abdallah Benacer Al Waliaï, a reconnu que "d'importantes étapes" dans le domaine de la normalisation des noms géographiques ont été franchies dans son pays. Dans les détails, M. Al Waliaï a souligné que 15 institutions jouissent leurs

efforts en Arabie saoudite pour recenser et éditer un grand patrimoine lié aux noms géographiques, noms de lieux et noms propres. Il a ajouté qu'une encyclopédie des noms géo-

graphiques, comprenant 73.000 noms propres au royaume a été éditée récemment. Il a aussi souligné que l'essentiel des recherches britanniques sur la toponymie saoudienne, entre 1890 et aujourd'hui, a été revu et réédité locale-

ment dans des dictionnaires comportant plus de 26.000 index. Toujours dans la démarche de normalisation des noms géographiques, l'expert saoudien a précisé qu'une nouvelle encyclopédie sur "les noms géographiques dans la mer Rouge" est en cours d'édition.

Au deuxième jour des travaux de ce colloque international organisé par le département colloques de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", la problématique de la toponymie au Mali a été traitée par Mahamadi Saloum Toure. Le conférencier a détaillé les efforts consentis dans son pays pour l'élaboration d'une toponymie "fiable et harmonieuse" reflétant réellement les langues et les dialectes du Mali.

Leïla Belkaim, de l'université de Tiaret, a abordé, quant à elle, les noms propres dans des œuvres de Yasmine Khadra comme Chants cannibales, Les aigreaux du seigneur, L'écrivain et Ce que le jour doit à la nuit.

MURMURES À LA JEUNESSE

Christiane Taubira confond 2 grands chanteurs français

Adeptes de littérature, *Christiane Taubira s'y connaît visiblement moins bien en chanson française... C'est en tout cas le sentiment qu'elle donne dans son nouveau livre "Murmures à la jeunesse", paru hier, moins d'une semaine après sa démission du gouvernement.*

Dans son ouvrage, dans lequel elle explique notamment pourquoi elle est contre la déchéance de nationalité, l'ancienne garde des Sceaux écrit la phrase suivante alors qu'elle énumère pêle-mêle des personnalités qui

l'ont inspirée : "Que sait-on de la force dépouilleuse de la passion si l'on ne sait qu'il est des terres brûlées donnant plus de blé qu'un meilleur avril", si l'on n'a fondu en titubant avec Jacques Brel suppliant *Ne me quitte pas* ? Que sait-on des ailes que donne l'ivresse de l'autre si l'on n'a pris leçon de Jean Ferrat se perdant dans *La Quête jusqu'à la déchirure* ? Problème : *La Quête* n'est pas une chanson de Jean Ferrat, mais de Jacques Brel (encore lui), que ce dernier a écrit en 1967, pour la version française de la comédie musicale américaine *L'Homme de la Mancha*. La preuve en vidéo : La bourde de Christiane Taubira a évidemment fait la joie des internautes sur Twitter. Comme quoi, il n'y a pas que Nicolas Sarkozy qui raconte des bêtises dans ses écrits !



JEFFERSON AIRPLANE

Mort de sa première chanteuse et de son guitariste



Après Paul Kantner, décédé le 28 janvier, on apprend que Signe Toly Anderson, l'une des premières voix du groupe de rock psychédélique s'est éteinte le même jour. Le destin est cruel. Les nostalgiques de Woodstock voient disparaître en l'espace de 24h une deuxième figure du groupe Jefferson Airplane. Signe Toly Anderson, la première chanteuse de cette formation née à San Francisco est morte à 74 ans, a annoncé ce week-end Marty Balin, l'un des fondateurs. "Une douce femme nous a quittés. J'imagine qu'elle et Paul se sont réveillés au paradis et ont dit : *Hey, qu'est-ce que tu fais là ? Montons un groupe de musique*", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux samedi. Une déclaration illustrée par

un cliché montrant le groupe réuni au grand complet.

Funeste ironie du sort, Signe Toly Anderson avait le même âge, 74 ans, que le guitariste Paul Kantner. Son passage au sein du groupe hippie fut bref. Si elle figure sur le premier album Jefferson Airplane *Takes off*, sorti en 1966, elle décide de quitter la troupe la même année, pour élever sa fille. Elle sera éclipsée par Grace Slick.

Celle qui a marqué la génération hippie et beatnik des années 60-70, au sein du groupe psychédélique, laisse derrière elle l'image d'une femme unique, comme l'a écrit le chanteur Marty Balin sur sa page Facebook.

STEVE JOBS

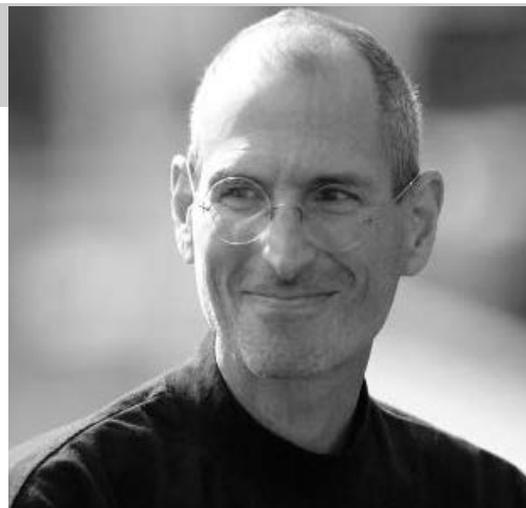
"Méchamment génial"

Danny Boyle dresse un portrait grinçant du père d'Apple, avec Michael Fassbender dans le rôle-titre. Voilà un portrait qui détonne. On devinait l'ancien patron et cofondateur d'Apple — décédé en 2011, à 56 ans, des suites d'un cancer — à la fois bourreau de travail, génie créatif mais aussi mégalomane égocentrique. Danny Boyle fait de Steve Jobs un personnage odieux, incapable de se remettre en cause et insensible à ses proches. Le film est moins un biopic qu'un parti pris radical imaginé par le scénariste Aaron Sorkin, déjà auteur de *The Social Network*, portrait du fondateur de Facebook. On se retrouve spectateur de l'envers du décor de trois keynotes, ces grands-messes animées par la star Steve Jobs pour présenter un produit phare. Danny Boyle imagine les moments précédant son entrée en scène : avant de dévoiler le

Macintosh en 1984, à la sortie de son ordinateur NeXT, en 1988, alors qu'il vient de se faire évincer d'Apple, et enfin l'iMac, en 1998, qui signe son retour en fanfare dans l'entreprise qu'il a fondée.

Des disputes très romancées

Le procédé, tel un drame en trois actes, est à la fois malin et déroutant. S'il a l'avantage d'éviter la biographie prévisible, il nous plonge dans trois situations irréalistes. On ne croit évidemment pas une seconde que l'homme, si attaché à atteindre la perfection pour ses prestations publiques, ait accepté, juste avant de monter sur scène, d'affronter lors de longues joutes verbales sa responsable marketing, son ex-compagne fondateur d'Apple — le P-DG d'alors — ou encore sa fille qu'il refusait de reconnaître. Les interprétations magistrales de



Michael Fassbender et de Kate Winslet font toute la force de ce Steve Jobs. L'homme y apparaît comme il était avec ses collaborateurs. Cassant, exigeant, sans concession aucune. Ils réussissent pourtant à tirer un soupçon d'hu-

manité chez un Steve Jobs tourmenté par sa condition d'enfant rejeté puis adopté, clé de son succès, de son caractère imbuvable et de son implacable besoin de reconnaissance.

DÉDIÉE AU 9^e ART

Bougie en bulle

Amoureux de la bande dessinée, plus besoin d'attendre le mois d'octobre et le désormais incontournable Fibda. Bougie en bulles, manifestation à Béjaïa, revient pour sa seconde édition en mars 2016. C'est du 27 au 28 mars 2016 au niveau de la maison de la culture de Béjaïa que les bédésistes du pays et les passionnés de mangas et de comics, permettant d'avoir un événement d'envergure dédié à ce genre, en dehors d'Alger. Initiative de jeunes actifs de la capitale des hammadites, Bougie en bulle entend mettre en lumière la BD algérienne, ainsi que les jeunes talents de cet art. Des cosplays, des concours de jeux vidéo ainsi qu'une soirée d'observation astronomique.

PETITS MAUX DE L'HIVER

Tour d'horizon de l'angine...

L'angine n'est pas une maladie grave, mais elle peut être très angoissante. Rouge ou blanche, virale ou bactérienne, l'angine est l'une des principales causes de consultation chez les médecins.

Principales questions sur l'angine

Il existe plusieurs sortes d'angine, pathologie définie par une inflammation de la gorge. La distinction entre angine rouge et angine blanche, qui décrit la couleur de la gorge malade, ne correspond pas à deux maladies en particulier, puisque plusieurs d'entre elles peuvent créer l'une ou l'autre des couleurs. Dans les deux cas, on note une douleur dans la gorge, qui peut être très intense, avec des difficultés pour avaler, de la fièvre et souvent des maux de tête. Certaines angines s'accompagnent aussi des symptômes du rhume, ou de vomissements. Ce qui compte, c'est la distinction entre l'angine virale et l'angine bactérienne ; d'abord parce que le traitement n'est pas le même (voir plus bas) mais aussi parce que l'une des angines bactériennes, l'angine à streptocoques hémolytiques du groupe A, peut causer des complications graves, notamment au niveau du cœur. C'est d'ailleurs la crainte de celle-ci qui motive la prescription quasi-automatique d'antibiotiques... Qui pourtant ne se justifie que rarement.

Le traitement principal de l'angine

Les médicaments font baisser la fièvre et diminuent la douleur et sont associés éventuellement à des désinfectants pour la gorge. C'est en général suffisant pour passer le cap de la maladie. Les antibiotiques ne se justifient que si l'angine est d'origine bactérienne, ce qui est déterminé facilement grâce à un test rapide réalisé par le



médecin traitant lors de la consultation.

Si la prescription d'antibiotiques n'est pas automatique, même chez les enfants, la consultation médicale doit l'être pour eux. Il est important que le médecin puisse déterminer la présence éventuelle du streptocoque dans la gorge : il prescrira alors ou non un antibiotique en parfaite connaissance de cause.

Comment attrape-t-on une angine ?

Les angines se transmettent par contact direct ou par projection de gouttelettes infectées. La règle si vous n'êtes pas malade est donc d'éviter le contact et de vous laver souvent les mains si une personne de votre entourage est touchée. Pour les malades, il faut également se laver les mains, mais surtout se couvrir le nez et la bouche lorsque l'on tousse ou que l'on éternue. Si l'angine est bactérienne, la prise d'antibiotiques diminue la période de contagion de la maladie.

J'ai perdu ma voix !

Banale et bénigne, l'extinction de voix est classiquement due à une inflammation du larynx ou laryngite. Nous sommes dotés de deux cordes vocales situées dans notre larynx. Ce sont leurs vibrations qui créent des sons. Si l'une des cordes vocales est blessée, notre voix disparaît. Lors d'une banale extinction de voix, fréquente en hiver, les cordes vocales ne vibrent plus ou mal en raison d'une inflammation du larynx (laryngite).

Je tousse et je n'ai plus de voix

Lorsque l'on tousse en raison d'un rhume par exemple, les cordes vocales sont malmenées, elles s'entrechoquent. C'est ainsi qu'une toux à répétition peut les faire gonfler, modifiant les sons émis. Résultat, votre voix change et ressemble parfois à ce qu'on appelle banalement une extinction de voix.

Si vous sollicitez à l'excès vos cordes vocales, celles-ci se fatiguent et devien-

nent l'objet d'une inflammation. C'est le cas par exemple après avoir crié à pleine voix lors d'une manifestation ou pour se faire entendre ou bien après avoir chanté pendant des heures. Les cordes vocales ont alors du mal à vibrer et les sons émis sont modifiés, voire très atténués. A l'extrême, vous devenez aphone.

Pas de panique, l'extinction de voix est un phénomène bénin qui disparaît rapidement, le plus souvent en 24 - 48 heures. Dans tous les cas, une simple extinction de voix qui dure plus d'une semaine doit amener à consulter un ORL.

Que faire en cas d'extinction de voix ?

- Mettez vos cordes vocales au repos, c'est un impératif. Et surtout, ne vous forcez pas à murmurer car l'air froid qui rentre par la bouche aggrave la situation.

- Gargarisez-vous avec de l'eau tiède et du miel de romarin ou de thym plusieurs fois par jour, ou bien avec de l'eau et du sel.

- Faites des inhalations d'eucalyptus ou de thym.

Humidifiez votre chambre.

- Si vous avez prévu de chanter, de crier ou de faire un long discours, évitez la veille et le jour même les produits laitiers, lesquels ont tendance à empâter les cordes vocales.

- Mâchez un peu de gingembre frais et buvez de l'eau citronnée. Le matin, les cordes vocales sont détendues. Elles sont aussi plus ou moins enflées en raison d'éventuels ronflements, d'une respiration nocturne par la bouche si le nez est un peu congestionné, voire d'une toux. Elles peuvent enfin être recouvertes de mucus accumulé par l'écoulement nasal. Résultat, au réveil, la voix est plus grave, le temps que les cordes vocales se nettoient avec les premières vibrations et qu'elles reprennent leur forme normale. Ainsi en respectant du mieux possible ces règles de prudence vous passerez un hiver sans petits bobos et conserverez intacts vos cordes vocales sans avoir à recourir à l'ORL.

Comment protéger ses reins et contre quoi ?



Nos reins assument des fonctions essentielles. En fabriquant l'urine, qui contribue à éliminer les substances toxiques ou inutiles, nos reins jouent notamment un rôle de purificateur pour notre organisme entier.

La particularité de la maladie rénale est qu'elle s'installe silencieusement durant des années. Et lorsque les premiers symptômes apparaissent, c'est souvent déjà le signal de dommages irréversibles. Raison de plus d'adopter les bons réflexes pour protéger ses reins et de se soumettre à quelques judicieux examens de dépis-

tage des maladies rénales. Prévenir l'insuffisance rénale grâce au dépistage. Sur quoi repose le dépistage de l'insuffisance rénale ? Quelles sont les personnes les plus à risque d'insuffisance rénale ?

Prévenir l'insuffisance rénale grâce au dépistage

L'insuffisance rénale chronique touche 2,5 millions de Français. Mais selon la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux (Fnair), un dépistage précoce pourrait éviter 10% des cas et retarder de nombreuses années l'apparition d'une insuffisance rénale dans 30% des cas.

Sur quoi repose le dépistage de l'insuffisance rénale ?

- Le contrôle régulier de la tension artérielle, car une tension élevée peut révéler la présence d'une maladie des reins.

- Un test urinaire par bandelette recherchant la présence de protéines dans les urines (protéinurie), de sang (hématurie) ou de sucre (glycosurie), signalant un dysfonctionnement des reins.

- Lorsqu'une maladie rénale est soupçonnée, le diagnostic est confirmé par une prise de sang mesurant la quantité des substances éliminées par les reins : créatinine, urée...

- Une accumulation dans le sang de ces substances témoigne d'un mauvais fonctionnement des reins.

- L'identification des personnes à risque. Comme indiqué ci-dessus, la maladie rénale s'installe lentement et évolue silencieusement. Il est donc important d'identifier les personnes qui présentent le plus de risque de développer une insuffisance rénale afin de leur propo-

ser un dépistage annuel (test urinaire, mesure de tension artérielle).

Quelles sont les personnes les plus à risque d'insuffisance rénale ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans (les reins aussi vieillissent !).

- Les hypertendus (l'hypertension - tout comme le diabète - abîme les petits vaisseaux dans les reins, endommageant à la longue la capacité de filtration des reins).

- Les diabétiques (l'excès de sucre dans le sang sollicite aussi plus fortement les reins et les « fatigue »).

- Les sujets ayant des antécédents familiaux de maladies rénales.

- Les personnes qui font des infections rénales.

- Les sujets atteints d'une maladie auto-immune ou inflammatoire.

- Les personnes atteintes d'une infection chronique virale, comme une hépatite ou le VIH.

- Le suivi de certains traitements connus pour avoir des effets toxiques sur les reins.

Toutes ces personnes devraient se soumettre régulièrement aux tests de dépistage, avec au minimum une mesure de leur tension artérielle et un test urinaire par bandelette tous les ans.

Cela dit, nous pouvons tous demander à notre médecin si un test est opportun dans notre cas pour vérifier le bon fonctionnement de nos reins.

Retenons que le diabète et l'hypertension représentent les premières causes d'insuffisance rénale et de dialyse. Ainsi, en prévenant le diabète et l'hypertension, on prend soin de nos reins !

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET LA FAMILLE
ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

WILAYA DE TEBESSA
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ
N° 01/WT/DASS/2016

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Tebessa lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

Opération : Réhabilitation et Équipement du Centre Spécialisé de la Rééducation filles Tébéssa

Lot : Équipements de cuisine + dortoirs + buanderie

Lot : Équipements de musique

Les Fabricants, Importateurs et Vendeurs en gros

Qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent participer suivant leurs activités et la nature des équipements à fournir. Retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité sis (quartier Bel Air Tebessa), Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et ne comporte que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Opération : Réhabilitation et Equipement du Centre Spécialisé de la Rééducation filles Tebessa.

Lot :.....

« A ne pas ouvrir »

Le pli extérieur de l'offre devra contenir deux (02) enveloppes séparées et fermées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire. L'une pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

Seront insérés dans ces offres les documents suivants exigés par le cahier des charges.

OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres
- Déclaration de probité signée et paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres
- Cahier des charges signé et paraphé
- Registre de commerce du soumissionnaire légalisé auprès du CNR
- Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, validée à la date d'ouverture des plis
- Extrait de rôle, validé à la date d'ouverture des plis
- Attestation de mise à jour « CNAS, CASNOS » validée à la date d'ouverture des plis
- Référence professionnelle
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Liste des moyens humains et matériels
- Les bilans financiers les 02 derniers exercices accompagnés de documents officiels attestant leur dépôt, auprès des **services des impôts ou une copie légalisée par le commissaire aux comptes**
- Copie du statut de l'établissement
- Justification légale des comptes sociaux
- Engagement « annexe 01 » concernant les garantie coté et paraphé
- Les catalogues et photos cotés et paraphés par le soumissionnaire

Offre financière :

- lettre de soumission signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres
- Bordereaux des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres signés, paraphés et datés pendant la durée de préparation des offres
- Devis quantitatif signé, paraphé et daté pendant la durée de préparation des offres
- La durée de préparation des offres
- *La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres :

*Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 h 00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

« A M. Le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité quartier de la Paix Tébéssa »

Jour et heure d'ouverture des plis

*L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00. Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires. La durée de validité des offres est fixée à cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

FOOTBALL, LIGUE 1 MOBILIS

Le leader et son dauphin en quête de rachat

Le leader, l'USM Alger et son dauphin le CR Belouizdad auront une belle opportunité de renouer avec les victoires en accueillant respectivement le CS Constantine et le MC Oran, pour le compte de la 20^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi et samedi.

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir, qui ont été arrêtés dans leur élan par le MC Oran, recevront demain vendredi le CS Constantine au stade Omar-Hamadi à Bologhine, avec la ferme intention de se racheter auprès de leurs supporters. Les Algérois, sous la houlette de l'entraîneur Miloud Hamdi, qui comptent six points d'avance sur leur poursuivant direct le Chabab, n'a d'autre alternative que de l'emporter à domicile pour maintenir cette distance. Il reste encore onze journées à disputer, et l'écart de six unités n'est pas vraiment rassurant. En face, le CS Constantine, qui reste sur deux victoires de suite, ne compte pas se rendre à Alger pour se contenter d'une simple visite touristique. Les Sanafirs, sont attendus à sortir le grand jeu pour espérer accrocher le leader sur ses bases et continuer sa bonne marche en avant. Une victoire demain du CSC à Bologhine permettra au club de quitter la zone des relégables et compliquera davantage la situation au technicien des Rouge et Noir Miloud Hamdi. Ce dernier est actuellement dos au mur et le moindre faux pas lui coûtera cher.

Le dauphin, le CR Belouizdad qui reste sur une défaite en déplacement chez la JS Kabylie, recevra le MC Oran dans l'une des belles affiches de cette journée. Le Chabab, sous la houlette de l'entraîneur français Alain Michel, tentera de rectifier le tir et rester en contact avec le leader. La mission des Algérois est loin d'être facile contre une équipe d'El Hamri qui s'est offerte le leader lors de la précédente journée.

Les Oranais sous la houlette de l'entraîneur Fouad Bouali veulent désormais



accrocher le dauphin pour améliorer davantage leur position au classement général. Une chose est sûre, les débats s'annoncent très disputés et le moindre pronostic est difficile à faire.

Le NA Hussein Dey, qui a remporté le derby algérois face à l'USM Harrach avec l'art et la manière, effectuera un long et périlleux déplacement à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura. Même si les Nahdistes évoquent d'ores et déjà une confirmation, leur mission s'annonce très délicate au sud du pays. Les Bécharois, qui ont damné le pion au RC Arbaâ sur son jardin, ne compte rien lâcher sur ses bases. La JS Saoura ne cède que rarement des points sur ses bases. Le MC Alger, sans entraîneur depuis le limogeage de Meziane Ighil, se rendra à l'ouest du pays pour se mesurer à l'ASMO. Les Algérois n'auront pas la tâche facile contre une équipe oranaise à la recherche d'une confiance.

La JS Kabylie, qui semble retrouver son niveau, se rendra à Relizane pour donner la réplique au RC Relizane. C'est une troisième rencontre entre les deux formations lors de cette saison. Les Canaris aborderont cette sortie avec la ferme intention de prendre leur revanche. Les poullains de Bijotat gardent toujours les souvenirs de cette élimination prématurée en Coupe d'Algérie.

L'USM Harrach, où rien ne va plus cette saison accueillera le DRB Tadjanenet avec l'intention de se faire une santé, et ce même si sa mission est loin d'être facile face aux poullains de Liamine Bougherara qui voyagent bien. Cette journée réserve aux puristes le derby palpitant entre l'USM Blida et le RC Arbaâ. Les Blidéens auront une belle opportunité à domicile pour signer une autre victoire et améliorer davantage leur position au classement général.

M. S.

Vendredi

Alger - Bologhine : USM Alger - CS Constantine
Béchar - 20-Août : JS Saoura- NA Hussein Dey
Alger - 20-Août : CR Belouizdad - MC Oran
Oran - Bouakuel : ASM Oran - MC Alger

Samedi

Alger - 1^{er}-Novembre) : USM Harrach- DRB Tadjanenet
Relizane - Zougari) : RC Relizane- JS Kabylie
Blida - Mustapha-Tchaker : USM Blida - RC Arbaâ

HADJ TALEB, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MCA.

"Ificen ne pourra pas entraîner le MCA pour des raisons technique et administrative"

L'entraîneur de la sélection nationale militaire de football Younes Ificen ne pourra pas diriger le MC Alger (Ligue 1 Mobilis) en remplacement de Meziane Ighil, pour des "raisons technique et administrative", a affirmé mardi un membre du conseil d'administration du club algérois.

"Ificen ne pourra pas entraîner le MC Alger en raison de son engagement avec la sélection militaire dont le contrat

expire en juin prochain, en plus il n'est pas titulaire d'une licence CAF exigée par la DTN de la FAF pour exercer en championnat de Ligue 1" a déclaré à l'APS Omar Hadj Taleb membre du conseil d'administration du MCA.

La direction du MC Alger a décidé samedi de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Meziane Ighil au lendemain du nul concédé sur sa pelouse face à l'USM Blida (0-0) pour le compte de la 19^e

journée du championnat. Le successeur de Ighil sera connu incessamment d'après le même responsable.

"Nous sommes sur des pistes locales et étrangères mais pour des raisons d'ordre financier nous allons opter pour la solution la plus raisonnable," a-t-il ajouté. A l'issue de la 19^e journée de Ligue 1, le MC Alger occupe la cinquième place avec 28 points, à 13 longueurs du leader, l'USM Alger.

PRÉPARATION DES JO-2016

Algérie-Palestine décalé à 17h

La rencontre amicale entre la sélection olympique algérienne et son homologue palestinienne prévue le mercredi 17 février au stade du 5-Juillet d'Alger se jouera à 17h au lieu de 16h30, a annoncé mardi Fédération algérienne de football (Faf) sur son site officiel. Prévue initialement au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la rencontre a été délocalisée au 5-Juillet (Alger). L'entrée des spectateurs sera gratuite.

Il s'agira du premier test d'application des protégés du sélectionneur suisse, Pierre-André Schürmann, depuis leur participation à la Coupe d'Afrique des nations des moins CAN-2015 au Sénégal (28 novembre-12 décembre), conclue par une qualification aux tournoi football des prochains jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

Lors de la CAN-2015, les coéquipiers de Zineddine Ferhat ont atteint la finale de la compétition (ndlr, défaite face au Nigeria 2-1) synonyme de qualification aux JO-2016.

De son côté, la sélection palestinienne est attendue jeudi prochain à Alger avec un groupe de 25 joueurs, pour effectuer un stage en vue de la rencontre face aux Verts.

CHAMPIONNAT SCOLAIRE DE JUDO 200 athlètes présents à Jijel

Deux cents jeunes athlètes prennent part depuis mardi aux épreuves du championnat de wilaya de judo dans les catégories minimes et cadets (garçons et filles).

Les épreuves éliminatoires qui ont pour cadre la salle omnisports Bourmel permettront de sélectionner les judokas qualifiés à la phase régionale prévue à Constantine le 16 février prochain, a indiqué un responsable de la ligue de wilaya des sports scolaires.

Par ailleurs, en football, quarante trois (43) jeunes garçons de la catégorie U 12, venus de différentes localités de la wilaya, ont participé, le même jour à une sélection qui permettra de dégager une formation de dix-huit (18) joueurs.

La natation, le handball et le basket-ball qui figurent également dans l'agenda du sport scolaire seront marqués par le déroulement de plusieurs compétitions éliminatoires dans différents sites sportifs de Jijel.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manager et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment

celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et à assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en œuvre du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique

• disponible

• **Lieu de travail :**
Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence :
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce international
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404

Poste : Emploi Partner recruté pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe.
- Suivre les facturations, le recouvrement.
- Assurer le reporting mensuel/budget.
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés.
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise.
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite.
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation.
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407

Poste : Emploi Partner recruté pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Mission :

- Vous renforcez notre équipe NearShore en charge de développer les applications métier de nos clients autour

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Blanc de volaille aux champignons



Ingrédients :

4 blancs de volaille fermier d'environ 180 g chacun
300 g de champignons
2 oignons
600 g de pommes de terre
20 cl de lait
70 g de beurre
1 pincée de noix de muscade
sel et poivre

Préparation :

Emincer les oignons et les champignons, les faire revenir juste dans une noisette de beurre et les mouiller à hauteur. Laisser réduire longuement.
Faire cuire les pommes de terre à la vapeur, environ 20 mn. Poêler le blanc de volaille, pour donner un côté croustillant et doré à la peau, et finir la cuisson au four à 180 degrés, préchauffé pendant 15 à 20 mn.
Passer au chinois les champignons et ajouter une noisette de beurre.
Ecraser à la fourchette les pommes de terre, puis ajouter 40 g de beurre et le lait.
Trancher le blanc de volaille, en lui donnant une forme d'éventail, cercler la pomme de terre au milieu de l'assiette, ajouter une pointe de noix de muscade les champignons.

Flan aux amandes



Ingrédients :

500 g de sucre
12 jaunes d'œufs
250 g de poudre d'amande
Cannelle
15 g de farine
50 g de beurre
400 g de pâte feuilletée

Préparation :

Préparer un sirop avec le sucre et 20 cl d'eau le faire bouillir pendant 10 minutes et laisser refroidir. Verser le sirop sur les amandes en poudre et mélanger. Fouetter les jaunes d'œufs et la cannelle, ajouter la moitié du beurre et la farine.
L'incorporer à la préparation précédente et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que la crème épaississe. Beurrer 6 cercles individuels avec le beurre restant. Abaisser la pâte feuilletée et Foncer les cercles.
Piquer le fond de chaque cercle avec une fourchette. Remplir les fonds de pâte avec la préparation aux amandes et cuire à four chaud (200°C) pendant 30 minutes environ.
Laisser refroidir.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Retrouver un sommeil paisible...

Le sommeil est un élément essentiel de notre vie. Mais parfois, il ne se montre pas aussi réparateur qu'on le souhaite. La consommation de somnifères n'est pas la seule solution pour bien dormir. Il existe d'autres méthodes plus douces, comme tout simplement une meilleure hygiène de vie.

Règles d'hygiène à respecter

Ne dramatisez pas après deux ou trois mauvaises nuits, au risque d'appréhender le moment du coucher.

La régularité est importante. Evitez donc de vous coucher à 22 h 00 deux soirs, puis à 2 h 00



du matin le reste de la semaine. Essayer de trouver un bon compromis pour que votre organisme ait des repères.

Essayez de ne pas rater les premiers signes de sommeil ou de fatigue et si possible couchez-vous à ce moment-là (bâillements, picotements des yeux...).

Buvez une tisane et prenez un bain pas trop chaud, avant de vous coucher.

Faites de l'exercice physique dans la journée, mais pas en début de soirée, cela peut retarder l'endormissement.

Dormez dans un environnement agréable, sans bruit. Attention, une chambre en désordre peut maintenir l'esprit actif.

Vérifiez l'état de votre literie. Tenez un carnet du sommeil, où vous notez scrupuleusement l'heure du coucher, difficulté

d'endormissement, réveil nocturne... Si vous consultez un spécialiste, ce carnet lui permettra de mieux comprendre vos problèmes.

Ce qu'il faut éviter

Bannissez ordinateur et télévision de la chambre à coucher, qui doit rester un lieu de repos.

Evitez les situations de conflit et de stress.

Ne faites pas un repas trop copieux et ne consommez pas d'excitants après 16 heures (café, thé...).

Prenez des tisanes

On attribue à certaines plantes (aubépine, tilleul, camomille) des vertus calmantes et apaisantes. Mais à ce jour, la seule plante dont les effets positifs sur le sommeil ont été reconnus scientifiquement reste la valériane, elle diminue l'anxiété et la tension nerveuse. Elle est en vente libre en pharmacie. Attention, elle peut entraîner des somnolences.

CUISSON EN BARBECUE

Privilégier une cuisson lente

En été, l'envie d'organiser des barbecues en famille ou entre amis se fait sentir. Mais l'enthousiasme des beaux jours ne doit pas faire oublier que ce mode de cuisson peut être dangereux pour la santé.

Un risque lié aux parties noircies

Le danger vient du gras qui s'écoule lors de la cuisson des viandes et des poissons, et qui prend feu au contact des braises, carbonisant l'aliment. Plusieurs études ont révélé que cette réaction provoque une substance cancérigène. Toutefois, cette réaction n'est pas seulement imputable à la cuisson au barbecue. Toutes les cuissons d'aliments à des températures élevées augmentent le risque de cancer, et il convient de toujours retirer les parties noircies des aliments.

Ceci ne vaut que pour la cuisson des viandes et des poissons. En plus d'être bons pour la ligne, les légumes cuits au barbecue sont donc tout à fait sains pour la santé, même s'il n'est pas très conseillé de consommer les parties noircies. Si le danger existe, il doit être relativisé du fait que le

barbecue est une cuisson saisonnière, et donc peu fréquente. En règle générale, il est conseillé de ne pas dépasser deux barbecues par semaine en période estivale.

Pour diminuer au maximum le risque de formation de substances cancérigènes, le meilleur moyen est de faire cuire les viandes lentement sur le barbecue. Pendant la cuisson, l'idéal est de placer les aliments à 10 cm au minimum des braises. Même lentement, il faut que la viande soit bien cuite, de façon à ce que les microbes ne s'invitent pas au repas. Par souci d'hygiène, les viandes cuites et crues doivent être bien séparées.

Malgré une croyance très répandue, le type de barbecue utilisé ne change rien. Au gaz, électrique ou au bois, aucun n'est à bannir. Mais il faut toujours bien nettoyer la grille après utilisation.

Bon pour la ligne

En suivant ces instructions, le barbecue peut devenir un type d'alimentation santé. A condition de ne pas l'accompagner de chips et autres aliments gras, il est très bon



pour la ligne, puisque les graisses sont éliminées à la cuisson. Il permet également de varier ses repas, et aux petits mangeurs de viandes de faire le plein de protéines.

Trucs et astuces

Les sardines au barbecue

Les sardines au barbecue sont un régal. Pour que les sardines n'attachent pas sur la grille du barbecue, frottez-les avec un oignon et non pas avec de l'huile. L'huile est moins digeste d'une part, et d'autre part, l'huile attise les flammes. L'oignon donne les mêmes résultats de surcroît.



Eau de pomme

L'eau de pomme, qui est en réalité une infusion de pomme, a des vertus calmantes et prépare au sommeil. Faites cuire pendant une heure des pelures de pommes avec un peu d'eau, passez et sucrez. Buvez chaud ou froid.



Cuisson des légumes verts

Les légumes verts seront meilleurs cuits à l'eau bouillante salée, cela permettra de limiter la fuite de ses sels minéraux, si précieux pour la santé. Ne couvrez surtout pas la casserole où cuisent vos légumes verts pour permettre l'évaporation de certains composés.



Un gâteau en forme de cœur sans moule spécifique

Confectionner deux gâteaux, l'un rond, l'autre carré, en veillant à ce que le diamètre du cercle et la longueur du carré soient égaux. Couper le gâteau rond sur les côtés qui forment un angle du gâteau carré.



Page animée par O. A. A.

Mots Fléchés N°1988

vraiment tête baai de table	belle-mère	étoiles de mer	rendirent meilleur coordination	disparu	niveau de fleuve	souhaiteras
unira	souillé				palpa	
machine à beurre fin de fable				filet lumineux séduits		Tour d'Italie
nommerait			aliment crémeux c'est l'aluminium		faire de l'effet	
couteux		petites terres grande vrille			oupi	temps de géologue petit cigare
arme de truite beau volatile			peu de chose longues suites			étalon financier avant de navire
		assujettie raviras				source de chaleur
ultimes	marque d'infinifitif tissus de laine		critiquas vivement proche adresse		raffinement célèbre	
mettre au rancard	jeune poisson articles de presse			chamois pyrénéen boisson familière		érigera
variés			boucherie calcules		habitant de fruit raqe d'antan	
ténué				poisson plat explosera		glissent sur la glace
hésiteras		refuge de lièvre		effroi		rappel d'étourdi désert de pierres
installais			de bonne heure souve-rains		saïson de canicule pièce de maintien	
poua	volet roulant outil de guerrier			gouverner ronqueuse de tricet		mot d'enfant vallée inondée
arme de tir actes de charité		très gros ennui de marcheur	réfutai		cantine de vache sumboule du radian	indication de licence
			négation	remorque		
vin d'Espagne				gros citrons		

SUDOKU

N°1988

SOLUTION SUDOKU

N°1987

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1987

8	6					2		
			6					
		4	2		1	6		
4			5			2	6	
	6	1		9	4			
	1	3			6			9
		5	4		3	9		
				1				
8						7	4	

6	9	2	7	1	5	3	8	4
7	1	5	8	3	4	2	6	9
4	3	8	6	9	2	1	5	7
8	6	3	1	7	9	4	2	5
1	4	9	5	2	3	8	7	6
2	5	7	4	6	8	9	3	1
3	7	4	2	5	1	6	9	8
5	2	1	9	8	6	7	4	3
9	8	6	3	4	7	5	1	2

- F • M • M • T • A • G • O
- JUBILATION • ARS
- MANECANTERIES
- MIDINETTE • ONDE
- GI • TROENES • RU
- SAGA • OU • TRIEES
- TEIGNES • SENSE
- FIOLE • EOLE • IS •
- ONIRISME • AGEE
- ENNEMI • AGRUMES
- • ERE • PLEURE • Q
- BAR • SALIRAI • PU
- MAL • NIEE • CARI
- PO • OSAS • MEULES
- USUEL • PERLE • S
- OR • ANODIN • ARME
- EPI • GRATUITES
- FUI • FIEF • TRAC •
- SANIES • PIES • T
- VENIN • SAUL • SON
- SOLIDAIREMENT

Les 12 menaces qui pourraient détruire l'humanité d'ici à 100 ans

Les menaces qui pèsent sur l'humanité ne manquent pas à en croire un groupe de chercheurs de la Fondation des défis globaux et de l'université d'Oxford. En tout, ils ont listé 12 dangers capables de faire disparaître l'humanité d'ici à 100 ans.

Le dernier rapport de la Fondation des défis globaux pourrait être une riche source d'inspiration pour Hollywood. En collaboration avec les scientifiques de l'Institut pour le futur de l'humanité de l'université d'Oxford, les chercheurs ont élaboré une liste de 12 menaces potentielles qui pourraient mettre fin à l'humanité telle que nous la connaissons avant la fin du siècle. Si l'étude peut sembler un peu loufoque, elle est, selon ses auteurs, un vrai signal d'alarme : "C'est une évaluation scientifique de la possibilité du néant, certes, mais surtout, c'est un appel à l'action fondé sur l'hypothèse que l'humanité est capable de relever les défis et de les transformer en opportunités", ont-ils écrit. Sur les 12 menaces envisagées par l'étude, 9 découlent directement des progrès ou activités humaines et pourraient donc être empêchées avant qu'il ne soit trop tard. Les auteurs du rapport ont pris soin de diviser les menaces en 4 catégories distinctes : risques actuels, exogènes, émergents et de politique globale. La première catégorie regroupe des dangers que l'on connaît déjà bien comme le changement climatique. La seconde elle, intègre les menaces extérieures qui échappent totalement ou presque à notre contrôle. La troisième catégorie, risques émergents, décrit des menaces qui semblent tout droit sorties d'un film de science-fiction mais qui seraient bien réelles d'après les chercheurs. Enfin, la quatrième comme son nom l'indique, se penche plutôt sur une menace engendrée par le système politique.

Risques actuels

- *un changement climatique extrême
- *une catastrophe écologique majeure
- *une guerre nucléaire
- *une chute du système mondial : les systèmes politiques et économiques actuels semblent de plus en plus fragiles et devraient encore traverser de graves crises, d'après les scientifiques
- *une pandémie mondiale : elle pourrait rapidement se mettre en



place, compte tenu de la densification des populations et des moyens de transports modernes. L'infection se répandrait ainsi très vite à l'échelle du globe.

Risques exogènes

- *l'impact d'une météorite : si sa taille dépassait celle des Pays-Bas, les conséquences seraient de l'ordre de l'extinction, d'après les estimations des scientifiques
- *l'éruption d'un super-volcan est aussi un risque à prendre en considération : le plus connu est celui du parc de Yellowstone, dont l'éruption serait 1.000 fois plus puissante que celle d'un volcan classique. Dans ces deux cas envisagés par les chercheurs, les conséquences climatiques seraient désastreuses. Nous connaîtrions un épisode comparable à celui qui a éradiqué les dinosaures il y a 65 millions d'années.

Risques émergents

- *une intelligence artificielle devenue incontrôlable
- *l'utilisation des nanotechnologies dans la mise au point de nouvelles armes
- *l'utilisation de la biologie synthé-

tique : elle pourrait mener à la création d'un organisme pathogène en laboratoire qui ciblerait les humains ou une composante clé de l'écosystème. Cela pourrait avoir des effets dévastateurs

- *une menace encore inconnue, de possibles effets secondaires de notre activité sur Terre que nous ne réalisons pas encore. Risque de politique globale
- *une mauvaise gouvernance mondiale, que ce soit par son inefficacité face à des enjeux cruciaux comme la pauvreté ou sa volonté de créer une situation dramatique comme la mise d'un place d'une dictature à échelle mondiale. "La technologie, les changements politiques et sociaux peuvent permettre la construction de nouvelles formes de gouvernance, pour le meilleur ou pour le pire", peut-on lire à ce sujet dans le rapport.

Des défis à relever

Pour tous ces risques, les chercheurs ont tenté d'estimer la probabilité d'un impact dit "infini", c'est-à-dire à même de mettre fin à notre civilisation ou à l'humanité elle-même, d'ici à 100 ans. L'intelligence artificielle échappant à tout contrôle pourrait

arriver en tête des menaces si les auteurs ne doutaient pas de sa réalisation. Les ordinateurs actuels ne sont pas prêts de renverser l'humanité. Non, la menace la plus préoccupante est celle que nous ignorons. Les scientifiques estiment qu'il y a 5 % de chance que les conséquences encore inconnues de notre activité deviennent problématiques d'ici à 100 ans, et 0,1 % de chance que l'impact soit infini. À titre de comparaison, la probabilité que l'éruption d'un super-volcan ait un effet comparable est de 0,00003 %. Mais ce rapport n'a en aucun cas pour but de créer un climat de peur. Il appelle avant tout au dialogue et à une réflexion globale sur les risques abordés. L'une des recommandations avancées dans la dernière partie est même la création d'une organisation mondiale de gestion de ses menaces pour guider les politiques locales. Les auteurs débattent d'ailleurs leur conclusion avec une citation de Martin Luther King : "Notre survie dépend de notre capacité à rester éveillés, nous adapter à de nouvelles idées, à rester vigilants et à faire face au défi du changement".

Microphone

Inventeur : Emile Berliner Date : 1877 Lieu : Allemagne

La paternité du microphone est attribuée à Emile Berliner. La conception d'un microphone comporte une partie acoustique et une partie électrique, qui vont définir ses caractéristiques et le type d'utilisation. Une membrane vibre sous l'effet de la pression acoustique et un dispositif convertit ces oscillations en signaux électriques par un dispositif qui dépend de la technologie du microphone.



6 JOURS, 7 NUITS



22h35



Avant leur mariage, Robin et Frank s'offrent des vacances sur une île paradisiaque du Pacifique. Journaliste pour un magazine de mode, Robin, pour des raisons professionnelles, en profite pour se rendre sur une île voisine. Malheureusement, son avion, pris dans un orage, s'écrase sur un îlot abandonné. Robin et Quinn, son pilote, un baroudeur peu avenant, sortent indemnes de l'accident mais se retrouvent bloqués sur place.

L'ŒUF OU LA POULE ?



22h35



L'animateur convie Olivier Minne, Baptiste Giabiconi, Nadège Beausson-Diagne, Jarry, Héléne Ségara, Virginie Lemoine, Daphné Bürki et Marie Portolano à s'affronter dans une compétition délirante. Autour d'un quiz mêlant images et happenings, Camille Combal pose des questions décalées aux concurrents et fait appel à leurs souvenirs, leur intuition, leur fantaisie mais également à leur sens de l'improvisation.

DES PAROLES ET DES ACTES



23h05



Suite à la sortie de son livre «La France pour la vie», publié chez Plon, l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy revient sur les raisons de son retour sur le devant de la scène politique. En compagnie de David Pujadas, il explique ses positions, dans la perspective des primaires de la droite et du centre de 2016.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN



20h35



Le 6 juin 1944, le capitaine Miller et ses hommes arrivent sur une plage de Normandie désormais appelée Omaha Beach. A peine sorti de l'enfer du débarquement, Miller se voit confier une mission très périlleuse : conduire son escouade derrière les lignes ennemies pour trouver et ramener sain et sauf un soldat du nom de Ryan, dont les trois frères ont été tués au combat en l'espace de quelques jours.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

AU COEUR DE L'HIVER



22h30



Anja a promis à son mari qui souffre de la maladie d'Alzheimer de mettre fin à ses jours quand la maladie lui aura totalement ôté la mémoire. Ne pouvant s'y résoudre, elle envisage de se suicider. Mari, de son côté, est une lycéenne qui se sacrifie régulièrement. Sa rencontre avec un professeur vient tout bousculer.

ON N'EST PLUS DES PIGEONS !



20h45



Y'a une soupe dans le potage ! Alexandra Holzhammer a voulu en savoir davantage sur le bouillon épais avec divers ingrédients • Poisson dans le rouge. Camille Renaudin a craqué pour un poisson rouge • Prends l'oselle et bouge pas. Ulysse Thevenon a testé les monnaies locales et s'est rendu à Remes, en Ile-et-Vilaine, où circule le galléco. Dublin pour 150 euros. Ngiraan Fall présente son plan pour passer deux jours dans la capitale irlandaise à moindre coût. Achats sous influence. Nathanaël Frey analyse les secrets des techniques de vente.

ONCE UPON A TIME L'ALLIANCE



20h50



Depuis six semaines, la vie reprend peu à peu son cours à Storybrooke. Killian cherche toujours le moyen de libérer les bonnes fées du chapeau magique et s'en veut d'avoir été contrôlé par Rumplestiltskin. Pendant ce temps, à New York, ce dernier est sur le point de retrouver une vieille amie qui pourrait l'aider à faire son retour à Storybrooke.

SECTION DE RECHERCHES ESCALADE



22h35



Alors qu'il encadre un groupe d'adolescents, Steve, professeur d'escalade, est projeté du haut d'une falaise. Le meurtre ne fait aucun doute pour l'équipe de Bernier. Pourtant, cet adepte des sensations fortes était apprécié de tout le monde. Bernier, qui par ailleurs enquête sur le passé de Laura, est intrigué par le comportement de sa femme.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehgueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion | Midi libre
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Blake Lively

**elle crée un sac au nom
de sa... fille**

Blake Lively est totalement gaga de sa fille James. Encore bébé la fillette a droit à un sac à son nom ! Baptisé le "James Bag", le sac existe en bleu ainsi qu'en couleur cognac. Pour se le procurer, il faudra toutefois débourser... 860 dollars.



Cécile de Ménébus

**elle refuse de participer
à l'émission
Splash sur TF1**

Cécile de Ménébus s'attendait à se voir confier la présentation de *Splash* et non une place de candidate. Elle a refusé la proposition.



Gisele Bündchen

**maman, son plus
beau rôle !**

Quand elle n'est pas sur les shootings, Gisele Bündchen retrouve son rôle préféré, celui de maman. Le top brésilien aime faire des sorties avec sa fille âgée de 3 ans.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h28
Dohr	13h01
Asr	15h49
Maghreb	18h28
Icha	19h37

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

VOTÉE DE JUSTESSE MALGRÉ LES DIVISIONS

Votée de justesse par les députés, la déchéance de la nationalité française pour les personnes condamnées pour terrorisme est désormais inscrite dans la Constitution, malgré les divisions de la classe politique à ce sujet, notamment au sein de la majorité parlementaire.

L'Assemblée française a voté le très controversé article 2, initié par le président François Hollande, suite aux attentats du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis, mais à une courte majorité, 162 voix contre 148 et 22 abstentions, en attendant l'adoption finale par le Congrès de tout le projet de révision constitutionnelle.

L'article 2 du projet de loi constitutionnelle, qui ne fait plus référence à la binationalité, prévoit que la Constitution renverra à la loi pour "les conditions dans lesquelles une personne peut être déchue de la nationalité française ou des droits attachés à celle-ci lorsqu'elle est condamnée pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la nation".

Les membres de l'Assemblée française se prononceront, dans un vote solennel, mercredi après-midi sur l'ensemble du projet de révision constitutionnelle qui comprend également l'inscription du régime d'état d'urgence, en vigueur depuis le 13 novembre dernier que le Sénat s'est très largement prononcé mardi en faveur d'une nouvelle prolongation de trois mois.

Sur le plan procédural, la révision constitutionnelle doit être non seule-



ment adoptée par le l'Assemblée et le Sénat, mais aussi par une majorité des trois-cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès. Une fois adoptée au Congrès, un projet de loi d'application précisera la mise en œuvre de la déchéance qui deviendra une "peine complémentaire prononcée par un juge judiciaire".

Cependant, certains doutent fort, sur la base des divisions et de l'absentéisme, que la majorité au sein du Congrès en soit atteinte pour l'adoption finale de la révision constitutionnelle.

L'ancien président de l'Assemblée française, Bernard Accoyer (Les Républicains), a estimé mercredi, sur les ondes de RFL, que le Congrès était "mort-né" et la majorité des 3/5^{es} des parlementaires sera "inatteignable".

Pour leur part, certains titres de la presse quotidienne paraissant mercredi ont focalisé sur l'absentéisme des députés lors des débats sur la question de la déchéance.

"Comment (...) interpréter l'absence des trois quarts des députés pour débattre à l'Assemblée nationale de cette fameuse réforme constitutionnelle?", s'est interrogé le quotidien *L'Opinion*, soulignant la "piètre performance" de la première chambre.

Le Courrier picard a estimé dans ce sens que cet absentéisme "a donné une bien piètre image de la politique", alors que *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* a relevé "cette image d'une Assemblée aux trois quarts vides pour un débat aussi crucial pour notre société vient encore accentuer le malaise".

SECOURSSE TELLURIQUE À HAMMAM-MELOUANE

AUCUN DÉGÂT SIGNALÉ

La secousse tellurique enregistrée, hier mercredi à 2h12mn du matin, de magnitude de 4,7 sur l'échelle ouverte de Richter, à Hammam-Melouane, à l'est de Blida, a causé la fissuration de quelques bâtisses, sans, pour autant, engendrer de dégâts humains et matériels, a déclaré le président de l'assemblée populaire communale.

La secousse tellurique, dont l'épicentre a été localisé à 3 km au nord de

Hammam-Melouane, et qui a été ressentie par les habitants de la wilaya de Blida et ses environs "n'a pas causé de dégâts humains et matériels, à l'exception de fissuration de quelques habitations privées et d'établissements publics", a précisé, à l'APS, Brahim Hamiche.

Les services de la Protection civile de la wilaya ont affirmé, pour leur part, que les sorties effectuées sur le terrain à la suite de la secousse tellurique "n'ont

pas été ponctuées par la constatation de dégâts humains et matériels". Les citoyens sont appelés à faire preuve de sérénité en ce genre d'incident et à éviter la précipitation et les tentatives de quitter leurs domiciles de façon expéditive, ont conseillé les mêmes services. "Ils doivent plutôt garder leur calme et appeler le numéro vert (14) de la Protection civile, en cas de non enregistrement de blessures graves", a ajouté la même source.

RENVERSEMENT D'UN BUS PRÈS DE SLIM À M'SILA

11 voyageurs blessés

Onze (11) voyageurs ont été blessés mardi à la suite du renversement au lieu dit Lakhneg, dans la commune de Slim (130 km au sud-ouest de M'sila), d'un bus assurant la ligne Sétif-Béchar, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les victimes, âgées de 22 ans à 65 ans, ont été transportées vers la polyclinique de la commune de Slim où les soins nécessaires leurs sont prodigués, selon la même source qui a précisé qu'aucun cas n'inspire d'inquiétude. Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

2.438 interventions en 45 heures

Durant la période du 9 au 10 février 2016 arrêté ce matin à 8 h, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.438 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 8 accidents ayant causé 8 personnes décédées sur les lieux d'accidents et des blessures à 26 autres personnes, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida, avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger en percutant 2 personnes survenu sur la RN 4, commune d'Oued El-Alléug. A signaler, l'intervention des secours de la Protection civile pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Ouargla, Tizi-Ouzou, Skikda, Laghouat et Ghardaïa ayant causé des gênes respiratoires à une femme au niveau de la wilaya de Skikda suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation, situé au lieu dit El Zefaf commune de Skikda, la victime a été traitée sur place puis transférée vers l'hôpital local.

A noter aussi, qu'une secousse tellurique d'une magnitude 4,7 sur l'échelle de Richter a été enregistrée ce jour le 10 février 2016 à 2 h 12 du matin, l'épicentre a été localisé à 3 km au nord de la commune de Hammam-Melouane wilaya de Blida, la secousse été ressentie au niveau des wilayas d'Alger, Tipaza, Médéa, Boumerdès, Ain-Defla et Bouira. Des opérations de reconnaissance ont été effectuées, mais aucun dégât n'a été enregistré.